

LE MAGAZINE

→ automne 2006

N° 41 - 2 €

Orsay

1^{er}
duathlon
d'Orsay

→ **Le sport en fête !**

→ Retour sur la rentrée scolaire

→ Développement durable : recyclez vos déchets !



3	→	ÉDITO	21	→	LA PAROLE À... Échange entre Orsay et Dogondoutchi - Niger
4	→	RENTRÉE SCOLAIRE Une rentrée tout en douceur	22	→	ASSOCIATIONS
6	→	DÉVELOPPEMENT DURABLE	24	→	SOLIDARITÉ Association Emmaüs des Ulis
8	→	SCIENCES	25	→	COMMERÇANTS
9	→	TRAVAUX	26	→	RETOUR SUR IMAGES
14	→	FINANCES Regards sur la fiscalité locale	34	→	BON À SAVOIR
16	→	CULTURE Didier Dahan, exposé à la culture	35	→	SOCIÉTÉ
18	→	JEUNESSE Aventure en Méditerranée et à la Baule	36	→	VIE MUNICIPALE
20	→	EXPRESSION Entretien avec Dominique Denis	37	→	ÉTAT-CIVIL URBANISME
			38	→	NUMÉROS UTILES
			39	→	DUATHLON D'ORSAY
			40	→	AGENDA



Sciences & culture à l'honneur

Madame, Monsieur,
chers Orcéens,

L'automne retrouve progressivement le chemin de notre vallée et c'est le moment de faire un premier bilan de la rentrée à Orsay.

Du côté des écoles, les choses se sont plutôt bien déroulées : l'école élémentaire du Guichet accueille une nouvelle directrice et une équipe enseignante largement renouvelée ; l'école maternelle du Centre a conservé ses six classes ; l'école élémentaire de Mondétour a connu l'ouverture d'une onzième classe... Tout cela favorisant un bon équilibre des effectifs d'élèves.

L'été s'achève et, avec lui, la majorité des travaux de voirie sont terminés comme vous avez pu le constater : rue de l'Yvette, avenue des Platanes, avenue des Fauvettes, avenue de l'Estérel, impasse Paillole, rue de Maillecourt et bientôt autour de la gare du Guichet...

Nous vous renouvelons nos excuses si vous avez été gênés dans votre quotidien mais le résultat, nous l'espérons, sera à la hauteur de vos attentes. Vous savez être, à juste titre, exigeants ; sachez que pour vous, mon équipe et moi-même travaillons quotidiennement pour répondre à ces exigences.

Enfin, à l'heure où la jeunesse a retrouvé les bancs de l'école ou de l'université, félicitons ce jeune du lycée Blaise Pascal, François d'Oliveira, qui a obtenu un prix aux olympiades de mathématiques. Cela témoigne de la qualité de l'enseignement dispensé dans nos établissements.

C'est un message d'espoir, c'est un signe du dynamisme et de la qualité de notre jeunesse.

**Marie-Hélène Aubry,
votre Maire
et l'équipe municipale**



Une rentrée

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU GUICHET

Depuis le mois de septembre, Sylvie Martel est la nouvelle directrice de l'école élémentaire du Guichet. Précédemment en école maternelle à Gif, elle pense qu'il est important de créer un esprit d'équipe au sein de l'école avec tous les instituteurs. D'après elle, le rôle du directeur est peu défini au travers des textes : chargé de tâches administratives, il doit surtout être l'animateur d'un projet pédagogique. Les rapports humains sont donc primordiaux pour la bonne marche de l'école.

Le rôle du directeur au sein de son école

Le point de vue de Guy Farré, Directeur de l'école primaire de Mondétour depuis un an

Comment définissez-vous votre rôle de directeur d'école ?

Il y a un aspect administratif assez lourd. Mais pour le reste cela dépend beaucoup de la personnalité du directeur. Pour moi, l'aspect important de mon travail est de donner du sens aux savoirs, et de proposer une école de qualité, c'est à dire d'être attentif aux élèves brillants mais aussi aux autres. Il est important d'être tourné vers l'extérieur, voir ce qui se passe hors de l'école, mais également de laisser des gens pénétrer à l'intérieur de l'école, comme des artistes, des professionnels du livre...

Comme chaque année, la municipalité a organisé un verre de l'amitié avec l'ensemble des



Directeurs d'école et des enseignants d'Orsay. Cette année, l'émotion était encore au rendez-vous pour ceux d'entre eux qui partaient en retraite, après une vie passée au service des enfants. Parmi eux, Patrice Fournier, Directeur de l'école élémentaire du Guichet depuis 1992 et Elisabeth Delamoye, institutrice de cette même école.



Les enfants de l'école maternelle du Guichet sont devenus

"des graines d'artistes", le temps de l'année scolaire 2005/2006. Ils ont réalisé, écrit et illustré une

histoire, "Pomme et Cerise", reliée

et imprimée avec l'aide d'une maman d'élèves. Puis ils l'ont enregistrée sur CD avec la collaboration de Stéphanie Baudelot (intervenante musique) et la mise à disposition de l'Auditorium par la mairie.

CETTE ANNÉE, PENDANT LA SEMAINE DU GOÛT, DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 OCTOBRE, LES ÉCOLIERS D'ORSAY POURRONT PARTIR À LA DÉCOUVERTE DE NOS RÉGIONS DE FRANCE. SERONT À L'HONNEUR DANS LES MENUS COMPOSÉS PAR LA RESTAURATION SCOLAIRE : LE SUD-OUEST, LA BRETAGNE, LE PAS DE CALAIS, LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR ET LES ANTILLES. A VOS FOURCHETTES LES ENFANTS ! DE NOMBREUSES ANIMATIONS SERONT ÉGALEMENT PROPOSÉES AVEC L'AIDE DES DIRECTEURS D'ÉCOLE ET L'ENSEMBLE DES SERVICES MUNICIPAUX.



tout en douceur

Un métier au service des enfants : **les ATSEM à Orsay**

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) jouent un rôle très important auprès des enfants tout au long de la journée passée à l'école. Ils sont en effet chargés d'aider les tout-petits à se vêtir et à se dévêtir pour rentrer et sortir de classe ; ils les accompagnent à la salle d'eau,

assurent le bon déroulement de la sieste et les encadrent sur le temps de midi. Les Atsem assistent également les enseignants dans la préparation et la réalisation des activités. Enfin, ils veillent à ce que les locaux restent propres pendant le temps scolaire et remettent les classes en état après l'école. Pendant les vacances scolaires, ils

veillent à l'entretien du matériel pédagogique.

A Orsay, chaque classe maternelle dispose d'une personne Atsem, ce qui fait de notre Commune une exception en Essonne ! Grâce à ces moyens mis à la disposition des enseignants par la Commune, les enfants de maternelle peuvent mieux s'épanouir.



Emotion et fierté pour ces élèves des classes de CM2 d'Orsay qui se sont vus remettre personnellement un beau livre choisi parmi ces trois titres : le dictionnaire "le Robert" de la langue française, le dictionnaire "Harrap's Compact : anglais/français - français/anglais", ou "La Grande Encyclopédie du Monde". Cette opération lancée pour la première fois cette année sera poursuivie ; la Mairie d'Orsay souhaite par ce geste, graver symboliquement les années passées par les élèves dans les écoles d'Orsay avant leur entrée au collège.



De nouveaux ordinateurs, 24 en tout, ont été installés dans les élémentaires du Guichet, de Mondétour et du Centre à la rentrée scolaire. Des ordinateurs ont aussi été installés dans les maternelles afin de favoriser l'initiation des enfants.



Premiers pas vers l'ISO 14001 pour le SIOM

DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHÉ 1.2.3 ENVIRONNEMENT, LE SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE S'EST ENGAGÉ À AMÉLIORER SES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES. A TERME, L'OBJECTIF EST D'OBTENIR LA CERTIFICATION ISO 14001.

L'Assemblée des Chambres Françaises de Commerces et d'Industrie (ACFCI) a défini, avec l'aide de l'Afaq-Afnor, un système de management environnemental permettant aux PME-PMI de mettre en place progressivement les prescriptions de la norme ISO 14001.

Cette démarche a été nommée 1.2.3 Environnement. Elle s'articule selon trois niveaux d'avancement permettant à l'entreprise d'aller progressivement vers la certification. Au terme du premier niveau, un diagnostic réglementaire et environnemental est établi et des pistes d'actions sont identifiées. Pour obtenir le second niveau, un programme d'actions est mis au point. Le dernier niveau conduit à la formalisation d'un Système de Management Environnemental.

Le SIOM, première collectivité à être certifiée niveau 1

Le SIOM est la première structure en France à avoir obtenu le certificat de niveau 1, le 28 juin dernier.



Remise du certificat de la première étape de certification ISO 14001, le 28 juin 2006 dans les locaux du SIOM en présence de Marie-Hélène Aubry, Maire d'Orsay, Président du SIOM, M. Gérard Huot, Président de la CCI de L'Essonne, et M. Arnaud de Saxcé, Directeur Développement de l'AFAQ AFNOR.

Dans le cadre de ce « niveau 1 », le SIOM s'est fixé les actions prioritaires suivantes à mener :

- protéger le milieu naturel par une amélioration de la gestion des eaux pluviales et industrielles du site
- sensibiliser le personnel et promouvoir les pratiques de bonne gestion de l'environnement, entre autres sur les consommations d'eau et d'électricité en interne ainsi que les gestes de tri
- accentuer sa politique d'achats responsables et respectueux de l'environnement
- participer activement aux actions de communication sur le thème du

Développement durable et tout particulièrement sur la réduction des déchets à la source.

QUELQUES DÉFINITIONS

- **SIOM** : Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse
- **Norme ISO 14001** : Ensemble de règles à appliquer en vue du respect de l'environnement
- **Afaq-Afnor** : Association Française d'Assurance Qualité

Produits de la mer : alerte ! Espèces en danger

Les récentes confrontations entre Greenpeace et les pêcheurs de thon marseillais ont eu le mérite, à travers les chiffres alarmants de l'Ifremer, de l'UICN ou de l'ICES de mettre en évidence les conséquences dramatiques, à terme, de la surpêche.

Sur la liste rouge - diffusée par Greenpeace - des principales espèces risquant d'être en voie de disparition figurent le thon (rouge, germon et obèse), mais aussi Cabillaud, Carrelet,

Eglefin (Eglefin fumé : Haddock), Sole, Merlu (européen), Raie, Saumon (atlantique), Lotte, Empereur, et Bar (ou Loup).

Les responsables de la disparition des espèces sont :

La surpêche, le chalutage qui détruit les fonds marins et les organismes vivants, la pêche illégale qui représente 20% du poisson vendu et l'élevage intensif de certaines espèces.

Agissez !

N'achetez plus temporairement les espèces menacées. Evitez de consommer des bâtonnets de poissons, souvent issus de pêches illégales.

Consulter : www.greenpeace.org/france/campaigns/oceans/surp-che
 Contacter le groupe local
 Greenpeace Vallée de Chevreuse :
 Erik Letellier : 08 73 69 38 20

Des composteurs gratuits disponibles à la Mairie



Un composteur : pour quoi faire ?

Tonte de gazon, fleurs fanées, mauvaises herbes, ou épluchures de fruits et de légumes... En choisissant d'installer un composteur chez vous, vous pouvez recycler jusqu'à 30% des déchets de votre poubelle et produire ainsi en quelques mois un engrais naturel idéal pour votre jardin ou votre balcon.

Comment procéder ?

Simple d'utilisation, il s'installe dans une zone semi-ombragée et facilement accessible.

Pour obtenir un compost de qualité, vous devez suivre 3 étapes :

- déposer vos déchets organiques dans le composteur,
- brasser régulièrement le compost lorsqu'il est trop compact,
- arroser le compost quand il fait chaud et qu'il est sec au toucher.

Le compost se mélange à de la terre végétale pour devenir du terreau (ne pas l'utiliser seul). Il est possible de composter toute l'année.

Le compostage vous permet d'agir pour la préservation de l'environnement en réduisant les déchets incinérables.

Informations pratiques

Les composteurs sont mis gracieusement à la disposition des Orcéens par le SIOM au Centre Technique municipal (à côté du magasin Fly), 67 rue de Montlhéry. tél. : 01 69 18 73 15. Des formations à l'utilisation des composteurs seront proposées par l'Association des Jardiniers de France. Contact : Madame Wachthausen 01 64 46 18 71

Collecte de bouchons en plastique

PETITS ET GRANDS ORCÉENS SONT INVITÉS À DÉPOSER LEURS BOUCHONS - DE BOUTEILLES D'EAU, DE LAIT ET DE SODAS UNIQUEMENT - DANS DES SACS PRÉVUS À CET EFFET SITUÉS À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE ET DANS TOUTES LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA VILLE.

Que deviennent ces Bouchons ?

Collectés par le SIOM et triés manuellement par les deux associations partenaires (les Bouchons d'amour, parrainée par Jean-Marie Bigard et le Groupement des Parkinsoniens de la Région Ile-de-France), ils sont ensuite rassemblés pour être acheminés par camion vers le site du repreneur.

L'association les Bouchons d'amour, pour sa part, revend les bouchons à la tonne à un plasturgiste situé en Belgique, ERY-PLAST. Une fois broyés, puis fondus, les bouchons serviront à la fabrication de palettes en plastiques destinées aux secteurs alimentaire et pharmaceutique, un procédé écologique puisque le plastique se substitue au bois habituellement utilisé dans la fabrication des palettes.



Un geste de solidarité

Parce que l'association les Bouchons d'amour travaille bénévolement, le bénéfice de la revente sert intégralement à financer des projets destinés aux personnes handicapées : achat de fauteuils roulants, ordinateurs adaptés, loupes, aménagement de maison, etc. Une fois les dossiers des personnes bénéficiaires sélectionnés par les organismes Maison du handicap et Vie Autonome, l'argent est versé directement aux entreprises qui fabriquent le matériel.

Le nombre de bouchons collectés ne cessant de croître au niveau national, les personnes bénéficiaires sont également de plus en plus nombreuses.

Vous aussi, avec la Mairie d'Orsay et le SIOM, par votre geste, participez à cet élan de solidarité.

Pour plus de renseignements, contacter le SIOM de la Vallée de Chevreuse : 01 64 53 30 00. info@siom.fr

Cinquantenaire du Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire d'ORSAY



Ce grand laboratoire de recherche situé sur la faculté des sciences d'Orsay a fêté son cinquantenaire les 8 et 9 juin derniers.

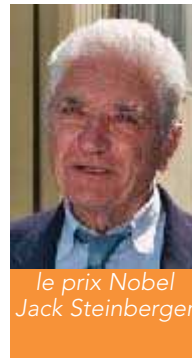
Il emploie près de 330 personnes dont 100 chercheurs et effectue des recherches en physique des particules et en cosmologie.

Construit à partir de 1956 sous l'impulsion du professeur Yves Rocard et de Hans Halban, sur des plans étudiés par des physiciens de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm et des ingénieurs de la compagnie CSF, l'accélérateur linéaire à électrons fut l'un des plus puissants dans le monde pendant les années 1960. La caractéristique de cet appareil fut de donner un faisceau intense et très bien limité géométriquement ce qui permit l'étude de constituants de la matière et de leurs interactions.

Un anneau de stockage fut réalisé vers 1966 et permit les premières découvertes des collisions d'élec-

trons et de positrons de grande énergie. Cet anneau, ACO, cessa de fonctionner en 1988. Il peut être qualifié d'ancêtre du synchrotron SOLEIL, actuellement en fonction sur le plateau de Saclay et qui va permettre l'utilisation de toutes les propriétés du rayonnement synchrotron.

Le laboratoire de l'accélérateur linéaire est le plus grand laboratoire du CNRS consacré à la physique des particules et à la cosmologie. Il joue un rôle important sur tous les continents et auprès de nombreux accélérateurs dans le monde.



le prix Nobel
Jack Steinberger

Pour fêter son cinquantenaire, le laboratoire a organisé un colloque scientifique retraçant son histoire et les découvertes scientifiques qui y furent effectuées. Y étaient présents le fils du fondateur du laboratoire : Michel Rocard, et cinq grandes personnalités du monde de la physique : les prix Nobel Jack Steinberger, Dick Taylor, Carlo Rubbia, Burton Richter et Jim Cronin.

Site internet du laboratoire et du musée ACO :

<http://www.lal.in2p3.fr>

<http://sciences-aco.lal.in2p3.fr>

La Direction Générale du CEA implantée à Saclay

La Direction générale du CEA et le Haut-commissaire, qui siégeaient à Paris depuis la naissance de l'organisme, en 1945, ont quitté la capitale pour s'installer sur le centre de Saclay. L'environnement de Saclay évolue considérablement et le positionnement du CEA, au cœur de ce site d'excellence, se trouve conforté par l'installation de sa Direction générale. Cet emménagement s'inscrit dans une dynamique de visibilité internationale.



le 5 juillet dernier Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation nationale et François Goulard, Ministre délégué à la Recherche sont venus à Saclay inaugurer le nouveau siège national du CEA, Pierre Lasbordes, Député, et Marie-Hélène Aubry, Maire d'Orsay les ont accueilli en présence de Gérard Moisselin, nouveau Préfet de l'Essonne.

Une 3^{ème} médaille Fields* au Laboratoire de mathématiques de la Faculté des sciences d'Orsay !



La médaille Fields, "Nobel" des mathématiques, a été décernée à Wendelin Werner, enseignant-chercheur au Laboratoire de mathématiques de la Faculté des sciences d'Orsay, lors du congrès international des mathématiciens à Madrid au mois d'août.

Les travaux de Wendelin Werner sont à l'interaction de la physique et des mathématiques. Ils introduisent des idées et des concepts nouveaux combinant la théorie des probabilités et l'analyse complexe, pour comprendre les phénomènes critiques de certaines transitions de phase (par exemple, la transition liquide/gaz).

* Cette distinction est décernée tous les 4 ans à des mathématiciens de moins de 40 ans. Cette 3^e médaille fait du laboratoire du Mathématiques d'Orsay une exception dans l'excellence !

Pour en savoir plus :

<http://www.math.u-psud.fr/~werner/>

Centre Hospitalier d'Orsay : les travaux avancent sur tous les fronts



Vue du futur bloc opératoire

L'hôpital général s'agrandit

Entretien avec Carlo Pelizza, architecte, chargé de la rénovation et de l'extension de l'hôpital général à Orsay.

Où en sont les travaux ?

En principe, la mise en service de l'extension qui a été construite (2000 m²) est prévue pour fin novembre, début décembre. Son sous-sol va accueillir courant novembre toute la logistique de l'hôpital, un service d'IRM et des locaux techniques. Les deux étages accueilleront la néo-natologie, la réanimation et les blocs opératoires. Le gros des travaux est terminé et nous en sommes actuellement aux finitions et à l'installation du matériel.

Avez-vous rencontré des difficultés sur le chantier ?

C'est un chantier très complexe car le site a toujours été occupé et l'activité médicale a continué à 100 % pendant les travaux : aucun lit ni aucun service n'a été fermé. De plus, nous avons détecté la présence d'une nappe phréatique qui s'étend sous la mairie et sous l'hôpital. Cette réserve d'eau a compliqué et retardé la création du sous-sol du bâtiment et a d'ailleurs provoqué d'importants surcoûts.

Qu'en est-il des travaux dans le bâtiment ancien de l'hôpital, dit "Archangé" ?

Tout le rez-de-chaussée, soit 1200 m², sera totalement refait à neuf. La rénovation commencera au mois de décembre et devrait durer jusqu'à fin 2007. Les locaux abriteront à terme les urgences, les admissions et les caisses.

Coût des travaux 9 578 210 euros (HT)



“L'hôpital psychiatrique du Grand Mesnil, dépendant d'Orsay, est aussi en chantier”

Entretien avec Madame Dechoz, Directrice des Services Economiques et des Travaux au Centre Hospitalier d'Orsay.

Où en est l'avancement des travaux de l'hôpital psychiatrique ?

En ce qui concerne le nouveau bâtiment, le gros-œuvre est terminé. Il reste l'aménagement intérieur à faire. Il abritera les chambres des patients adultes répartis en trois services de 29 lits chacun. La bâtisse déjà existante, qui a une trentaine d'années, est conservée aux 2/3 et réhabilitée. A l'intérieur, se trouveront les locaux de vie, salle à manger et salles d'activités. Le château du 17^{ème} siècle, lui, est conservé en l'état, avec ses salles de réunions.

Quand les travaux doivent-ils être terminés ?

L'objectif de fin de travaux est juin 2007, et l'emménagement est prévu dans la foulée. Pour l'instant, les patients sont accueillis à l'hôpital psychiatrique de Perray-Vaucluse à Epinay-sur-Orge.

Coût des travaux 11 917 640 euros (HT)

Salle Jacques Tati

La toiture de la salle est désormais posée et les travaux avancent efficacement, confirmant une réouverture en janvier 2007.



Avant



Rue Mailecourt

Voie courte mais très empruntée par tous les habitants de la Troche, la rue Mailecourt a fait peau neuve ! **Coût 17 500 €**



Après



Les abords du restaurant scolaire du Guichet ont été réaménagés en même temps que les travaux intérieurs. Des stationnements réservés aux enseignants et aux personnels de la cantine ont été créés, côté rue du Pont de Pierre. **Coût 120 000 €**



Avant



Cantine école élémentaire du Guichet

Personne ne le reconnaîtra : le restaurant scolaire du Guichet a connu une vraie métamorphose. Désormais une belle salle de plus de 180 m² accueillera nos enfants tous les jours pour déjeuner mais aussi la vie associative du quartier.

A l'intérieur de la cuisine, c'est pareil : pour les circuits, les réserves et les espaces de préparation : les normes HACCP sont désormais strictement appliquées pour une meilleure sécurité alimentaire.

Coût 600 000 €

École élémentaire du Guichet

Après



Un grand succès auprès des jeunes mais aussi des parents, pour cette boum organisée par le service scolaire de la mairie à l'occasion de l'inauguration de la cantine (et de la cuisine) de l'école élémentaire du Guichet. A quand la prochaine ?



Avant



Rue de l'Yvette

Dans le cadre des travaux de réaménagement du lac du Mail, la rue de l'Yvette a été entièrement reprise. Il a fallu abattre une douzaine de platanes malades qui étaient plantés sur les trottoirs. Du côté des talus, la RATP a également procédé à des coupes sanitaires. La ville a ensuite réalisé les mâts d'éclairage, de la rue de Launay à l'Office du Tourisme. Enfin, une réserve d'une dizaine de places a été créée côté impair, le long du lac. Ces places serviront aux nombreux promeneurs ou pêcheurs et, bien sûr le vendredi matin, aux clients du marché. Cet automne, les plantations d'arbres se feront autour du lac.

Coût 380 000 €

Avenue des Fauvettes

Les habitants de l'avenue des Fauvettes profitent désormais d'une nouvelle chaussée, refaite - ainsi que les trottoirs - après la rénovation des canalisations d'assainissement.

Coût 155 000 €



Avant



Après

Avenue des Platanes

De nouvelles canalisations d'eau potable, des réseaux rénovés, des trottoirs et des chaussées tout neufs : au Bois du Roi, les habitants de l'avenue des Platanes profitent d'une rue méconnaissable ! Un passage surélevé, au droit des escaliers des Ulis, assurera aux piétons une meilleure sécurité, face aux automobilistes parfois trop pressés... **Coût 270 000 €**



Avant



Après

Avec quelques gouttes de pluie, le ruban a été coupé, marquant la fin des travaux avenue de l'Épi d'or, avenue de l'Estérel, et aussi avenue des Platanes et des Fauvettes, dimanche 24 septembre.





Les enfants de la **crèche la Farandole au Guichet** pourront profiter des grandes terrasses en sol souple du 1^{er} étage grâce à de nouveaux abris, les protégeant du soleil aux heures chaudes, posés à la demande des équipes puéricultrices. **Coût 24 500 €**

Rue Serpente

Les parents des écoles du Centre le savaient : l'accès par la rue Serpente était un vrai casse-tête ! On pouvait y entrer mais pour sortir... c'était beaucoup plus difficile. Désormais, un tourne- bride a été créé, qui permet des retournements en toute sécurité. En même temps, les circulations piétons et vélos ont été rénovées de l'avenue Saint-Laurent jusqu'au gymnase (éclairage + revêtement).

Coût 185 000 € Après



Avant



Allée des Planches



Avant



Après



Marquage au sol

A la demande des institutrices des deux **écoles maternelles (Centre et Guichet)** de nouveaux jeux ont été peints dans la cour pour les enfants. **Coût 3 000 €**



Allée George Sand

Les enfants de ce quartier pourront désormais profiter de ce nouvel espace. **Coût 3 700 €**

Stationnement anarchique, absence de trottoirs, réseaux aériens : désormais, c'est fini ! L'allée des Planches a profité d'une rénovation complète, attendue par les riverains depuis longtemps ! En septembre, un verre de l'amitié a réuni le quartier. **Coût 400 000 €**





Après

Impasse Paillole

L'entrée principale de l'école élémentaire du Guichet a été entièrement refaite, ainsi que l'impasse Paillole. Les trottoirs ont été élargis et protégés afin d'assurer la sécurité des piétons, enfants et riverains, et de respecter les consignes du "Plan Vigie-Pirate" qui interdit tout stationnement aux abords des écoles.

Coût 255 000 €

Cet été, la Direction Départementale de l'Équipement a refait l'enrobé de la **N118** sur plusieurs kilomètres de chaussée. Ces travaux, attendus et réclamés par Orsay depuis longtemps ont permis de diminuer les nuisances phoniques.



Rue Léon Croc

Afin d'améliorer la sécurité des habitants du quartier et des nombreux enfants qui se rendent à pied au stade par la rue Léon Croc, un plateau surélevé a été posé au carrefour Léon Croc / Lorrin Junec afin d'inciter les automobilistes à ralentir.

Coût 30 000 €

Avant



Après



Avant



Après

Le quartier de Mondétour continue de s'habiller de neuf : les nids de poule ont, à leur tour, disparu avenue de l'Estérel.

Coût 69 000 €

Avenue de l'Estérel

Avenue du Général Duchesne

Ancien petit chemin de terre, l'avenue du Général Duchesne avait été progressivement bitumée. Cet été, un nouveau revêtement a été posé afin de rendre son confort et sa sécurité à cette jolie voie résidentielle. **Coût 200 000 €**



Avant

Après



Regards sur

CHAQUE ANNÉE, LA COMMUNE D'ORSAY VOTE SON BUDGET EN MARS POUR UNE APPLICATION SUR L'ANNÉE CIVILE. DANS LE MÊME TEMPS, LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LES TAUX D'IMPOSITION QUI DÉTERMINENT LE MONTANT DES RECETTES QUI VIENDRONT ÉQUILIBRER LE BUDGET DE LA VILLE. C'EST EN AUTOMNE QUE LES CONTRIBUABLES REÇOIVENT LEURS TAXES LOCALES, AUSSI PARAÎT-IL OPPORTUN DE DÉCRYPTER ENSEMBLE LES COLONNES DES AVIS D'IMPOSITION.

Exemple d'une famille orcéenne ayant une superficie habitable de 85 m²

		Commune	Syndicats de communes	Inter-communauté	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordinaire menagères	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2005	21,01 %	1,50 %	%	7,82 %	1,07 %	%	9,39 %	
	Taux 2006	21,64 %	2,57 %	%	8,97 %	1,27 %	%	8,85 %	
	Base	1346	1346		1346	1346		1346	
	Cotisations	291	35		121	17		119	583
	Total des cotisations	2005	278	35	105	14		112	
		2006	291	35	121	17		119	
Variation en % P.		+4,68 %	+75,39 %	%	+17,18 %	+21,42 %	%	+6,25 %	
Propriétés non bâties	Taux 2005	%	%	%	%	%	%	%	%
	Taux 2006	%	%	%	%	%	%	%	%
	Total des cotisations	2005							
		2006							
Variation en % P.		%	%	%	%	%	%	%	%
		Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties			Base du forfait fiscal	Montant des taxes locales	Cotisation des accidents agricoles		
Jeunes agriculteurs		Base du forfait fiscal			Cotisation des accidents agricoles			Montant de votre impôt : 639	

Pour tout renseignement et réclamation :

• calcul de l'impôt :

Centre des impôts de Palaiseau Sud-Ouest

3, rue Emile-Zola

91874 Palaiseau cedex

Tél. : 01 69 31 83 72

Mél : cdi.palaiseau-sud-

ouest@dgi.finances.gouv.fr

Accueil du public :

mardi et vendredi de 9h à 12h

• paiement de l'impôt :

Trésorerie d'Orsay

1, Place du Dr Ernest-Albert

BP 16 - 91401 Orsay cedex

Tél./ 01 64 86 18 40

Mél : t091111@cp.finances.gouv.fr

Accueil du public : 8h30 à 12h et

13h à 16h15 tous les jours

sauf le samedi

la fiscalité locale

① La valeur locative brute = la base

La base qui figure sur l'avis d'imposition est calculée par le service du cadastre d'après les caractéristiques du logement et de ses dépendances ou des immeubles au 1^{er} janvier 2006. Elle correspond au loyer annuel théorique que pourrait produire un immeuble bâti ou non bâti, s'il était loué dans des conditions normales. Elle est calculée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif de 1970, pour les propriétés bâties, et de celui de 1961 pour les propriétés non bâties. Pour tenir compte de l'érosion monétaire et de l'évolution des loyers, la valeur locative cadastrale est modifiée par des coefficients forfaitaires dits d'actualisation et de revalorisation qui sont votés par le parlement dans le cadre de la loi de finances soit en 2006 : + 1,8%.

② La taxe d'habitation

Toutes les personnes physiques ou morales disposant ou jouissant au 1^{er} janvier d'un logement meublé que ce soit en qualité de propriétaire ou de locataire sont imposables. L'imposition porte non seulement sur ce logement mais également sur ces dépendances (garages, emplacement de stationnement, remise, vérandas)

- La taxe d'habitation est assise sur la valeur locative cadastrale des logements.

Elle est diminuée des abattements suivants :

- Le taux d'abattement pour chacune des deux premières personnes à charge est de 10%
- Le taux d'abattement pour charges de famille appliqué à partir de la troisième personne est de 25%.
- L'abattement spécial à la base en faveur des personnes de condition modeste, non imposable sur le revenu est de 15%. Le taux de chacun de ces abattements est fixé par la collectivité. La base nette d'imposition est égale au produit de la valeur locative brute cadastrale diminuée des abattements. Ainsi, la cotisation est le résultat du produit de la base nette par le taux de la taxe d'habitation.

③ La taxe foncière sur les propriétés bâties :

Tous les propriétaires au 1^{er} janvier d'immeubles à usage d'habitation industriel ou commercial sont imposables. Pour déterminer la base de cet impôt, un abattement de 50 % est appliqué sur la valeur locative brute cadastrale. Cet abattement forfaitaire couvre les frais et charges de gestion et d'entretien (assuran-

ce, amortissement, réparation, etc). Le montant de la taxe est égal au produit de la base par le taux voté par les communes, le conseil général, et le conseil régional.

④ Les taux

Les taux, appliqués à la base d'imposition, sont votés par les collectivités territoriales : communes, départements et régions. Ils permettent de calculer le montant de la taxe qui revient à chacune d'entre elles.

Taxes	Variation des taux 2005-2006			
	Département	Région	Syndicats intercommunaux	Orsay
d'habitation	+14,78%		+71,42%	+2,98%
foncière bâti	+14,71%	+18,69%	+71,33%	+3,00%
foncière non bâti	+14,69%	+18,92%	+71,03%	+2,99%

La variation de 4,68% pour la taxe foncière de la commune d'Orsay correspond aux produits :

- de l'augmentation forfaitaire étatique dite d'actualisation et de revalorisation sur la base (ou valeur locative nette cadastrale) de 1,8%
soit 1 346 € (base 2006) - 1 322 € (base 2005) = 24 € ou 1,8%
- de l'augmentation sur les taux de 3%
21,64 (taux 2006) - 21,01 (taux 2005) : 21,01 = 3%
Pour notre exemple : la cotisation due est égale à :
1 346 € (base 2006) x 21.64% (taux 2006) = 291 € de cotisations

Aussi l'augmentation communale de 3 % des impôts en 2006 s'explique par :

L'intercommunalité :

- le coût du transfert du Syndicat Intercommunal de Musique et de Danse à la CAPS, pour un montant de 60 000 €,
- la baisse de la Dotation de Solidarité Communautaire versée par la CAPS, pour un montant de 95 000 €

L'obligation par la Caisse d'Allocations Familiales de mettre en place dans les crèches la Prestation de Service Unique (PSU) a eu pour conséquence une chute de la participation des familles de 15 000 € et des subventions de la CAF de 90 000 €.



tiques, tsunami... il couvre tous les événements et les immortalise.

Didier Dahan expose à la Mairie

C'est sa première exposition de photos personnelles. Depuis 25 ans, Didier Dahan prend des clichés où qu'il se trouve.

Pour lui, c'est une mémoire qu'il garde de chacun de ses voyages. Reporter cameraman pour France 2, il sillonne le monde. Conflits, manifestations artis-

Son exposition s'appelle "Point de fuite" un titre clin d'œil qui signifie - entre autres - qu'il ne peut pas se dérober à la mise en lumière de ses clichés. Une vingtaine de photos seront exposées dans le hall de la mairie. Il n'y a pas de fil conducteur mais plusieurs tendances, des portraits, des photos très graphiques, toutes en noir et blanc.

Photographies en noir et blanc de Didier Dahan
Du 2 octobre au 10 novembre (aux heures d'ouverture de la Mairie). Vernissage le 30 septembre
Renseignements : didierdahan@voila.fr

Egalement dans le Hall d'accueil de la Mairie "**Impressions indiennes**", une exposition de photographies de Philippe Stimaridis, à l'occasion de la Semaine de la Solidarité internationale.

Du mardi 14 au mercredi 30 novembre
Renseignements : pstim@hotmail.com

Un programme riche en événements pour cette nouvelle saison culturelle dont vous pourrez trouver le détail sur le site de la mairie, www.mairie-orsay.fr

A noter d'ores et déjà ;

En octobre

"La P'tit Chose de A à Z"
D'Un Théâtre l'Autre présente un spectacle déambulatoire adapté du roman de Fabienne Mounier, "Dictionnaire Jeanne Ponge", (Ed. L'Escaurille - 2001)
Mise en scène : Philippe Vallepin.
Le récit drolatique d'une enfance à Nevers, en huis-clos, sous la conduite d'une grand-mère surprenante et déroutante, personnage gigantesque et omnipotent.

Réservation indispensable
au 01 69 28 59 72.

Mercredi 18 octobre à 19h et 21h

Jeudi 19 et vendredi 20 octobre à 19h et 21h

Samedi 21 et dimanche 22 à 16h, 19h et 21h

La Grande Bouvêche

Plein tarif : 10

Tarif réduit : 6 €

En novembre

"Pas de Danse - Temps de vie"
Ballet en 5 tableaux. Création originale de la Compagnie Carpe Diane dans le cadre de la saison culturelle 2006.

Chorégraphie : Grégory Cianci

Entrée libre sur réservation

au 01 69 28 59 72

Vendredi 10 novembre à 20h30

Auditorium

"Jazz à Orsay :

Laurent Marode sextet"



Avec Laurent Marode (piano, compositions et arrangements), David Sauzay (Sax ténor et flûte), Yoann Louftalot (trompette), Gerry Edwards (trombone), Fabien Marcoz (contrebasse) et Abdesslem Gherbi (batterie)

Swing et finesse sont les maîtres mots de ce sextet !

Un concert dans la plus pure tradition du hardbop.

Réservation

au 01 69 28 59 72

Vendredi 24 novembre à

20h30 - Auditorium

Plein tarif : 12

Tarif réduit : 6 €

En décembre

"Le temps existe-t-il ?"

Conférence sur le Temps et la Science par Etienne Klein *

La notion de temps est par nature emplie d'ambivalences. La physique a-t-elle quelque chose à nous dire ? Et si oui quoi ?

Entrée libre,

réservation

au 01 69 28 59 72

Samedi 9 décembre

à 20h30

Auditorium

* Physicien au CEA, enseignant à l'Ecole Centrale et auteur de nombreux ouvrages mêlant avec talent science et philosophie.

programme culturel

Fête de la Science du 9 au 15 octobre *“Racontez-nous l'eau”*

arménie
mon amie



Une série de manifestations sont organisées par la ville d'Orsay, en partenariat avec la Faculté des Sciences d'Orsay, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHYVY), la Lyonnaise des Eaux groupe Suez/Environnement, l'Agence de l'Eau Seine

Normandie, et avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne et de la CAPS.

Au programme des animations, table ronde, goûter scientifique pour les enfants ou visite de la station de contrôle de qualité des eaux de l'Yvette, le tout sur la thématique de l'Eau, enjeu majeur des générations futures.

Des animations spécifiques pour les scolaires sont également proposées pendant cette semaine.

L'Année de l'Arménie en France a débuté le 21 septembre. L'année culturelle 2007 à Orsay sera donc placée sous le signe de l'Arménie. Les manifestations commenceront le 23 mars avec une conférence animée par trois spécialistes d'origine arménienne. Le thème "La brillante civilisation de l'Arménie à l'époque des croisades" sera développé à travers l'art et l'histoire du pays.

Le point d'orgue des festivités sur Orsay sera l'exposition Carzou à La Bouvêche au mois de mai. Ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les œuvres de cet artiste aux multiples facettes, disparu en 2000.



Ville et Université : *main dans la main pour la science et la culture*

L'Université Paris-Sud est un acteur important de notre paysage culturel. La loi du 26 janvier 1984 lui a donné vocation de créer et diffuser la culture sous ses formes les plus variées, particulièrement la culture scientifique à un large public.

Malgré l'importance de son campus, Paris-Sud souffre de l'absence d'une infrastructure de type salle de conférences, concerts, spectacle...

Un projet d'équipement culturel (qui comporterait notamment salle de spectacle, conférences et qui pourrait intégrer les besoins du Conservatoire d'Orsay) est en cours de réflexion.

La Mairie d'Orsay a émis un avis tout à fait favorable à ce projet structurant.

Reste maintenant à mettre autour d'une table les différents financeurs : Etat, Région, Département, Agglomération ; la CAPS ayant pour vocation de prendre en charge la culture et ses équipements. Nous espérons que ce projet pourra rapidement prendre corps, la ville ne pouvant bien entendu s'associer à son financement, compte-tenu de son importance mais étant partie prenante de la future programmation de ce "lieu phare".



Aventure en et...

Sardaigne et les paysages de Villasimius leur font oublier les petits désagréments des premiers jours. Après une première soirée dansante, ils découvrent une plage magnifique : un banc de sable sépare la mer du lac naturel Notteri, rendez-vous privilégié des flamands roses.

L'étape suivante les amène à Muravera et leur donne l'occasion de plonger dans une eau translucide et plus tard de prendre une revanche sur les Italiens lors d'un tournoi de football organisé par le camping.

En route vers le Nord de l'île, nos vacanciers font une halte dans le village d'Orgosolo. Cette province, la plus montagneuse de Sardaigne, était auparavant un repère de bandits... Aujourd'hui, le village se caractérise par les nombreuses peintures sur les murs représentant des faits historiques (révolution française), des faits divers (le crash du 11 septembre dans les Twin Towers) ou encore des revendications politiques.

L'arrivée à Palau s'accompagne d'une sortie au parc aquatique, d'une soirée "pizza italienne" au resto, histoire de changer des pâtes quasi quotidiennes, et se clôture par une veillée sur la plage avec de nombreux jeux et défis plus farfelus les uns que les autres.

Le séjour se termine par une excursion en bateau, avec de nombreux arrêts dans des criques paradisiaques, et une soirée en discothèque.

Le périple du retour, semblable à l'aller, sera l'occasion d'une dernière visite à Monaco. Tous sont rentrés épuisés mais satisfaits de leurs vacances. Rendez-vous en 2007 !

Le périple du retour, semblable à l'aller, sera l'occasion d'une dernière visite à Monaco.

Tous sont rentrés épuisés mais satisfaits de leurs vacances. Rendez-vous en 2007 !



CET ÉTÉ 21 JEUNES ORCÉENS DE 13 À 18 ANS ONT PU DÉCOUVRIR LA SARDAIGNE. VOICI LE RÉCIT DE LEUR AVENTURE.

C'est après un long voyage, 11 heures de train, 8 heures de minibus et toute une nuit sur un bateau, que le groupe est arrivé en Sardaigne. Leur première sortie à la plage a fait plusieurs victimes... il faut dire que les oursins sardes ne sont pas très amicaux...

Mais très vite, le groupe repart vers une superbe plage aux eaux turquoise et profite de cette étape à Alghero pour visiter la vieille ville fortifiée et découvrir la vie nocturne.

Le lendemain, tous ont vibré au rythme de la finale de la coupe du monde de football... hélas l'accueil réservé à nos jeunes supporters français n'a pas été des plus sympathique.

Mais qu'importe... le temps est idéal : le soleil est omniprésent et les températures varient entre 30° et 38°. Déjà le groupe fait route vers le sud de la

**Renseignements : service Jeunesse
Tél. 01 60 92 58 85
jeunesse@mairie-orsay.fr**

Méditerranée à la Baule

Le deuxième séjour organisé la dernière semaine du mois d'août par le Service Jeunesse a permis à 8 jeunes âgés de 10 à 14 ans de partir une semaine à La Baule. Parmi leurs nombreuses activités pratiquées, tous se souviendront de la moto (encadrée par la Police nationale), du bowling, de l'accro-branche ou encore de la banane.



Essonne-accueil

Parce que l'adolescence est une période où le jeune et la famille rencontrent des difficultés relationnelles.

Parce qu'il est difficile de les surmonter ou même parfois d'en parler.

Dans une perspective de prévention, Essonne-accueil parents-adolescents reçoit les familles et les jeunes confrontés à l'incompréhension, au manque de confiance ou de dialogue, à l'échec scolaire, aux fugues, aux consommations de cannabis ou d'alcool ...

- Vous êtes inquiets ?
- Vous vous posez des questions ?
- Venez en parler...

Différents types de consultations peuvent être proposées :

- **Accueil parents-enfants avec des entretiens assurés par des psychologues formés à l'approche familiale**
- **Consultation jeunes / cannabis qui permet au jeune à l'issue d'un premier contact (qui peut être anonyme) de lui faire bénéficier d'un soutien psychologique**
- **Accueil usagers de drogues et de leur entourage, avec des soins individualisés dans le cadre d'une demande de soins sur le plan social, éducatif, médical, psychologique**

Essonne-accueil est une association Loi 1901, conventionnée par l'Etat, dont le but est d'aider les jeunes en difficulté et leurs familles.

Les entretiens sont confidentiels et gratuits, sur rendez-vous.

Essonne-accueil
100 avenue Carnot – 91 300 Massy
Tél. : 01 69 32 22 22
www.essonne-accueil.fr

Entretien avec Dominique Denis

Maire-adjoint chargé des affaires familiales



Comment s'est passée la rentrée des classes à Orsay ?

Elle s'est globalement très bien passée. Aucune classe n'a été fermée à Orsay et ce, grâce à la vigilance des enseignants, des parents et de la mairie.

Une classe a même été ouverte à l'école primaire de Mondétour.

De plus, beaucoup de travaux ont eu lieu pendant l'été : **au Guichet**, les enfants de l'école élémentaire ont le plaisir de

déjeuner dans un réfectoire refait à neuf et ils sont ravis de ce nouvel espace. De même, des travaux ont été faits aux abords des écoles pour permettre les accès sécurisés : **au Centre**, un dépose-minute a été aménagé rue Serpente, et un espace a été créé sur le trottoir pour faciliter l'entrée dans

l'école maternelle du Guichet.

Quel est votre mission par rapport aux écoles ?

Au quotidien, mes principaux interlocuteurs sont les directeurs et directrices d'écoles, l'inspecteur d'académie et les représentants des parents d'élèves. Je suis le relais entre les demandes des écoles et la mairie pour assurer au mieux leur bon fonctionnement : projets pédagogiques ;

classes de découverte ; entretien courant ; achats de fournitures... Des rencontres régulières, aux conseils d'écoles ou à l'arrivée des autocars des classes de découverte me permettent d'avoir un contact privilégié avec les parents d'élèves. Par exemple, je rejoins une classe découverte un ou deux jours, je participe ainsi au quotidien des enfants sur place et je peux voir dans quelles conditions ils sont accueillis.

Quel bilan pouvez-vous faire de votre action de Maire-adjoint chargé des affaires familiales ?

C'est un secteur où il faut être à l'écoute et très présent. Avant d'être commerçante, j'étais institutrice, c'est donc un retour aux sources pour moi ! Et puis j'adore les enfants, c'est donc un réel plaisir d'être en contact avec eux.

Des finances communales à la dérive

Expression libre des élus minoritaires,
loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Avec l'automne vont tomber les feuilles d'impôts locaux : Taxe Foncière pour les propriétaires et Taxe d'Habitation pour tous, avec une nouvelle hausse de 4,8 % de la part communale.

Depuis 2001, la commune a augmenté ces taxes "ménages" de plus de 36 %, alors que l'inflation sur la même période n'a été que de 9,3%.

En 2006, le supplément de recettes perçu par la commune avec ces taxes sera de 3,1 millions d'euros, montant bien supérieur à la perte annuelle de 1,3 million d'euros causée par le départ de Pfizer, prétexte récurrent aux augmentations d'impôts.

Pour quoi faire ? Plus de services publics ? Plus de quotients familiaux ? Baisse des tarifs communaux des équipements et activités ? Non ! Pour payer les surcoûts de travaux tels ceux de l'Hôtel de Ville, la politique des bacs à fleurs, les emprunts de la ville.

Car en 10 ans, la dette a plus que doublé : 11 millions d'euros en 1995, 23,6 millions d'euros fin 2005.

A cette dette, il faut ajouter des emprunts pour la voirie payés à la colonne "syndicat de communes" de la feuille d'impôt : une dette

de 11,3 millions d'euros contractée via un syndicat intercommunal. Cette augmentation déguisée, abusive de l'impôt communal que nous dénonçons depuis des années vient d'être enfin reconnue par le sous-préfet dans un courrier de mai 2006 au président du syndicat :

"Je pense que le moment est venu d'entamer la dissolution du syndicat et donc de procéder à la réintégration des emprunts dans les budgets communaux.

Cette solution mettrait ainsi un terme à une situation illégale pointée par la chambre régionale des comptes..."

En attendant cette réintégration, en 2006, nous allons encore subir une augmentation de 74% d'impôts via la colonne "syndicat de communes" après celle de 60% l'an dernier !

En 2001, le maire s'était engagé à "maîtriser la fiscalité". On en frémit !

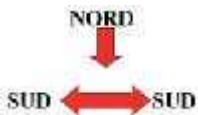
M-F.Parcollet (PS), A.Foucher (MRC), M.Thomas (Les Verts), V.Pilato (PS), A.Gutnic (PC), J-F.Dormont (PS), J.Darvenne (MRC)

Transférer le savoir-faire nécessaire, adapté aux conditions locales, pour que nos amis nigériens puissent mener à bien leurs propres projets.

DOGONDOUTCHI, préfecture de 60 000 habitants située à 300 km à l'Est de Niamey a une vocation principalement agricole. Elle a aussi une forte activité commerciale et artisanale due à sa position géographique sur la route principale Niamey-Zinder et à la proximité du Nigéria.

Les communes de Dogondoutchi (Niger) et d'Orsay (France) ont commencé leur coopération en 1993 sur la base d'un projet de mise en place de micro crédits puis d'un projet d'assainissement de la ville. En 1996, l'Association Orcéenne "Echanges avec Dogondoutchi-Niger" a pris le relais de la Municipalité d'Orsay.

La Maîtrise des Eaux de Ruissellement,



La cellule de Maîtrise des Eaux de Ruissellement de Dogondoutchi regroupant des membres du comité Orsay-Doutchi et des techniciens de la Mairie a mobilisé depuis 2002 la population de Doutchi pour lutter contre l'érosion et l'ensablement afin de protéger les habitations et d'augmenter les surfaces cultivables : 4500 m de digues filtrantes ont ainsi été construites. Chaque année, les habitants de Doutchi consacrent 30 000 journées de travail en saison sèche, à la mise en œuvre de digues filtrantes. L'Association, avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne a assuré le transfert de savoir faire nécessaire aux équipes nigériennes pour mener à bien par eux-mêmes leurs travaux.



Compte tenu de sa compétence, l'équipe de Dogondoutchi est maintenant sollicitée par d'autres villes de la région pour effectuer des cartes aériennes et le transfert de savoir faire nécessaire à la maîtrise des eaux de ruissellement vers de nouvelles communautés du Sud.

Lutte contre la famine : Projet MISOLA

Suite à la famine de 2005, le comité Orsay-Doutchi a organisé un soutien nutritionnel à 1001 enfants ou femmes enceintes en important au Niger de la farine pour enfants fabriquée au Burkina et au Mali à partir de céréales locales selon le procédé MISOLA. Ces céréales ont été achetées grâce à des fonds de solidarité collectés à Orsay par l'Association.

Suite au succès de cette opération, une équipe de femmes s'est constituée à Doutchi pour monter un atelier de fabrication de farines MISOLA dès 2006.

Se reconnaître : Les échanges scolaires

Depuis 1998, des présentations de la vie à Dogondoutchi sont effectuées dans les classes de secondes du Lycée d'Orsay, avec

mise en place de correspondances entre Lycées et Collèges.

En 2006, grâce au dynamisme de leurs professeurs, cinq classes du primaire sont jumelées à des classes du primaire de Doutchi créant des échanges entre plus de 400 enfants de Doutchi et d'Orsay.



ÉCHANGES ENTRE ORSAY ET DOGONDOUTCHI-NIGER

30, avenue Parrat, Orsay

01 60 14 74 73

e-mail : boy-marcotte@wanadoo.fr

Site :

<http://doutchiorsay.free.fr/>



Vous souhaitez parrainer un enfant ou un adulte en Essonne ?

Vous lui apporterez un soutien grâce à la création d'une relation bénévole privilégiée, durable et réciproque.

LE PARRAINAGE C'EST :

- Une présence, une affection
- Le respect des rôles et places de chacun comme parrain, filleul et parents.
- L'ouverture à des cultures différentes
- La possibilité de s'appuyer :
 - pour les filleuls, sur un adulte dans un climat de confiance,
 - pour les parrains, sur la disponibilité de l'association.



LE PARRAINAGE CE N'EST PAS :

- prendre la place d'un parent ou le discréditer,
- s'engager à la légère ponctuellement,
- fournir un soutien financier ou matériel,
- espérer aboutir à une adoption.

Contactez le Comité de parrainage en Essonne

01 60 91 30 77 ou

Comiteparrainage91@udaf91.asso.fr

Comité de parrainage en Essonne

BP 107 - 91004 Evry Cédex

"Apprendre Le Français Avec Plaisir !"

A L F A P Association Loi 1901 pour l'enseignement du français Membre d'honneur de Science Accueil

Vous êtes étranger en court ou long séjour en France, et vous avez un projet de formation ou d'insertion dans notre pays. La maîtrise de la langue française et la meilleure connaissance de la vie en France au quotidien vous seront indispensables pour réussir.

L'ALFAP propose un apprentissage progressif et méthodique du français,

→ de septembre 2006 à juin 2007

→ cours de français pour adultes

niveaux débutant, intermédiaire et avancé, groupes de 6 à 12 personnes

→ à ORSAY dans la journée

→ à BURES/YVETTE le soir et le samedi matin.

→ Validation des acquis : préparation au TCF (Test de Connaissance du Français)

au DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française)

En complément de cette formation :

→ des ateliers de *pratiques communicatives du français* (cuisine et promenades / découvertes dans la région ou dans Paris)

→ des *stages de perfectionnement* d'une demi-journée

→ des *cours particuliers*

Sessions de cours intensif : automne 2006, hiver 2007 et printemps 2007

Informations générales :

01.64.46.18.59

christiane_colinot@hotmail.com

www.alfap.net



Spasmophilie Quelle drôle de maladie !

PEUT-ÊTRE CONNAISSEZ-VOUS CES SYMPTÔMES DE FATIGUE, TROUBLES DU SOMMEIL, MAUX DE TÊTE, PEUR DE SORTIR, MANQUE D'AIR, SPASMES DES INTESTINS OU CRAMPES ?

Peut-être êtes vous allés de médecin en médecin sans en trouver l'origine ni être guéri ? Peut-être êtes vous spasmophile ?

La spasmophilie est une hyperexcitabilité neuromusculaire qui se manifeste par de nombreux symptômes. Ce n'est pas une maladie mais un état de mal-être ressenti. Un terrain d'hypersensibilité envers l'environnement et une vulnérabilité au stress en sont souvent l'origine et nécessitent une aide thérapeutique multidisciplinaire.

Créée en 1985 l'Association Spasmophilie et Sérénité écoute, reconforte, informe et peut orienter les spasmophiles vers une équipe de thérapeutes confirmés dans différentes spécialités. Récemment elle a ouvert une antenne à Orsay.

"L'association est comme une grande famille qui habite une maison dans laquelle il y a de nombreuses pièces, séparées pas des portes et beaucoup de fenêtres. Pour communiquer avec l'intérieur, il faut ouvrir les portes. Pour communiquer avec l'extérieur, il faut ouvrir des fenêtres. Si portes et fenêtres restent fermées, chacun est seul avec lui-même, la maison est silencieuse et froide. Ouvrez donc la porte d'entrée pour rendre la maison vivante !"

Contact local : Birgit Michaux
01 69 86 11 37

L'ASSOCIATION FLEURS DE VIE

accompagne ceux qui souhaitent vivre mieux avec eux-mêmes et les autres, à l'aide de la méthode Vittoz.

Cette méthode, créée par le Dr Roger Vittoz, médecin

Suisse, comprend différents types d'exercices, notamment de "réceptivité" sur les 5 sens. Ces exercices sont simples, efficaces et réalisables par tous dans la vie quotidienne.

Elle permet de se détendre, de mieux gérer ses émotions, d'améliorer sa concentration, sa mémoi-



re, d'augmenter sa confiance en soi. L'association Fleurs de Vie propose des animations en groupe ou des séances individuelles pour un accompagnement personnalisé (à Orsay - Le Guichet)

Animations en groupe :

Le jeudi de 10h à 11h15

Le lundi de 19h à 20h15

Séances individuelles : Sur rendez-vous

Pour tout renseignement, contactez :

Fabienne Poupet, Présidente : 06.13.07.54.50

Site : www.fleursdevie.info



Union Touristique Les Amis de la Nature

Comment occupe-t-on ses loisirs aux Amis de la Nature ?

Notre calendrier vous offre, en toutes saisons, tout un éventail de sorties dominicales ou en semaine et des réjouissances à moindre coût (les activités étant organisées par les adhérents eux-mêmes) :

- Nombreuses Randonnées/ Balades en Ile de France (10 à 18 km)
 - Sorties culturelles ou insolites
 - Week-ends "rando culturelle" ou des séjours plus longs dans d'autres régions
 - Soirées "détente"
 - Possibilité d'évasion en Europe et par le monde (notre association est internationale et a de nombreux lieux d'hébergement un peu partout)
 - Il vous est possible de faire 2 sorties test d'une journée avant inscription.
- Adhésion annuelle en 2006 : 23 € pour un adulte, 17 € pour le conjoint, 15 € pour les 15/20ans, 8 € pour les 6/14ans et gratuit pour les plus jeunes.

Vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires ?

- Vous trouverez nos programmes à l'Office de Tourisme d'Orsay
- Sur notre site : <http://lesulis.utan.org> - info@lesulis.utan.org
- Auprès de la Présidente Marie-Elise Vincent au 01 69 28 22 70
- ou d'Albert Cabarat dit "Gaston" au 01 69 07 99 54



Pierre Colomb, retraité de l'industrie aéronautique et d'armement, devient le nouveau **Président du Rotary** pour l'année 2006-2007.

L'UNC* d'Orsay rencontre l'histoire

Quel rapport entre la poule au pot et le discours de la méthode?

C'est au Prytanée national militaire de la Flèche dans la Sarthe que l'on trouve la réponse. En effet c'est le bon roi Henry IV qui confia aux Pères jésuites en 1603 l'un des plus prestigieux et ancien établissements d'enseignement et d'éducation de notre pays d'où sont issus de nombreux hommes célèbres, dont Descartes.

Aujourd'hui ce Prytanée, voulu par Napoléon dès 1800, est une école vivante et moderne qui accueille neuf cents élèves, dont deux cents jeunes filles. Cet établissement dispense une formation secondaire et une aide au recrutement des officiers pour les classes préparatoires.

C'est le 16 mai dernier, lors de son voyage annuel, que l'UNC d'Orsay a organisé pour les sections de Bures et Orsay un déplacement consacré à ce haut lieu de l'Histoire de France.

Que ce soit la salle d'honneur avec ses maquettes, ses documents, ses objets témoins d'hommes illustres formés en ces lieux, ou bien le musée qui expose du matériel pédagogique de toutes les époques, ou encore les bâtiments à l'architecture solennelle, tout respire le travail et la volonté de pérenniser de hautes valeurs morales.

On ne saurait quitter la Flèche sans évoquer la douceur Angevine de ses paysages et les fumets subtils de sa cuisine que chacun et chacune a pu apprécier.

Jaime Manueco
secrétaire adjoint de l'UNC d'Orsay

* Union Nationale des Combattants

Association Emmaüs des Ulis

Entretien avec Bernard Rondot, Président du Comité d'Amis et Pierrette Gilbert, Vice-Présidente.



Où vous situez-vous dans l'organisation d'Emmaüs ?

Aux Ulis, nous faisons partie du Comité National des Amis d'Emmaüs. Il y a 37 comités en France. Avec d'autres associations d'appartenance Emmaüs nous constituons la branche Economie Solidaire et Insertion. Au travers de leurs activités de récupération, recyclage et vente, ces structures mènent une action d'insertion sociale et professionnelle en employant des personnes jusque-là exclues du monde du travail.

Comment travaillez-vous au quotidien ?

Nous récoltons des dons en nature, objets, meubles, vêtements ou bibelots que nous trions et que nous mettons en vente dans notre local. Notre équipe est constituée d'une trentaine de bénévoles et de 6 salariés. Notre chauffeur, qui se charge de l'enlèvement des meubles et de leur livraison est en CDI. Les 5 autres sont des emplois aidés : ce sont des personnes qui étaient dans une situation précaire, au chômage depuis longtemps ou handicapées. Elles s'occupent, comme les bénévoles, du tri des objets, de l'accueil du public, du ménage, de la caisse et répondent au téléphone. La difficulté de notre travail concerne le tri et l'entreposage des objets. Parmi tous les dons que nous recevons, les 2/3 ne sont pas vendables et sont à jeter ! Le SIOM nous accorde la gratuité pour l'élimination de ces déchets, ce qui nous évite des frais supplémentaires.

Avez-vous d'autres modes d'action ?

Au niveau local, nous essayons d'apporter une aide rapide, dans un délai de quelques jours, à des personnes en difficulté. Nous sommes en contact avec les assistantes sociales du secteur (Les Ulis, Bures, Orsay et Gif-sur-Yvette) et aussi avec différentes associations. Nous apportons une aide financière pour, entre autres, payer le loyer de personnes dans le besoin, mais nous apportons aussi une aide en nature pour meubler un appartement, par exemple. Au niveau national ou international, nous participons également à des opérations exceptionnelles, comme lors de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse ou après le Tsunami.

Emmaüs Les Ulis

Centre Commercial Les Boutiques,
Avenue d'Alsace (près de Mondétour)
91940 Les Ulis - Tél. : 01 69 07 95 45
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
et le samedi de 10h à 12h



« Jeunes et vieux, ... ensemble ! »

Tel est le thème national officiel de la Semaine Bleue qui se tiendra du 16 au 22 octobre.

Pour favoriser la solidarité intergénérationnelle, la commune d'Orsay organise plusieurs animations. Ce sont entre autres :

- pour les maternelles, un concours de potages avec les enfants et les anciens, « Les recettes de Mamie », dans les restaurants scolaires avec dégustation et notation.
- pour les deux classes de CE2 de l'école du Centre, une discussion autour de "c'était comment quand vous aviez notre âge ?" lors de laquelle les personnes âgées racontent aux enfants les conditions de vie, les guerres...

Et à l'auditorium, un spectacle de chansons anciennes sur Paris suivi de saynètes intergénérationnelles autour des récits des fables de La Fontaine.

Vous pourrez retrouver le programme complet sur le site de la mairie à la rubrique scolaire www.mairie-orsay.fr - Tél. : 01 60 92 80 86 et également sur le site national de la Semaine Bleue www.semaine-bleue.org

Assistance Conseil funéraire

L'agence Pompes funèbres marbrerie (Assistance Conseil Funéraire) a ouvert ses portes depuis le 5 juin 2006,

au 35 Boulevard Dubreuil à Orsay.

Sa gérante, Madame Coste est également gérante de l'agence Roc Eclerc sur Palaiseau.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Tél. : 01 64 46 01 45

Fax : 01 64 46 01 89

Satel'is

Les dirigeants de cette entreprise ouverte au mois de septembre, Marco Todorovic et Nicolas Surlaive, proposent différents services informatiques aux PME-PMI et aux particuliers.

- Pour les entreprises :

Spécialisée autour de la plateforme Apple, Satel'is propose aux PME-PMI et grands comptes une prise en charge de leur système informatique : accompagnement dans le déploiement du parc informatique, mais aussi formation et assistance des collaborateurs.

- Pour les particuliers :

Satel'is leur propose de nombreux services : installation et mise à jour du matériel, sauvegarde et récupération de vos données. Mais aussi mise en place de solution antivirus et Antispam, installation de réseau informatique, accès Internet, Télémaintenance...

Sans oublier la vente de matériel Apple neuf et d'occasion ainsi que des accessoires et petites fournitures.

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

2, rue de Paris - Tél. : 01 69 07 43 27



L'Atelier d'Orsay

A l'occasion des 10 ans de l'institut de beauté, Stéphanie Maton de l'Atelier d'Orsay a convié ses clientes à fêter cet événement autour d'un verre en cette fin de journée ensoleillée du 17 juin.

L'Atelier d'Orsay,
Institut de beauté
37, rue Charles de Gaulle
Tél. : 01 69 28 87 17
Ouvert du mardi au
vendredi de 10h à 19h,
samedi de 10h à 17h



Caviste Nicolas

Depuis début septembre, Monsieur Gabriel Guibert reprend la gérance des caves Nicolas sur Orsay.

Caviste Nicolas

6, rue Boursier

Tel. : 01 69 28 41 60

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h30, dimanche de 9h à 13h



Giostra Pizzeria et La Chaumière

Mr Helmi Guirguis, responsable de la pizzeria Giostra, a ouvert depuis le 8 juin, un restaurant-salon de thé au 1^{er} étage, la Chaumière, avec une cuisine du sud-ouest. A la carte, un plat du jour et trois menus différents (17,90 €, 18,90 € et 23,90 €). Salon de thé sur réservation entre 15h et 18h.

63, rue de Paris

Giostra Pizzeria

Tel. : 01 64 46 67 61

La Chaumière

Tel. : 01 64 46 09 33

Déménagements

Banque Populaire Val de France

Depuis le 13 septembre, la Banque Populaire a quitté ses locaux de la rue Verrier pour emménager au 7, rue Archangé.

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h

samedi de 8h45 à 12h15

Tél. : 0892 896 123

Cabinet UCB Gareau

Mi septembre, le cabinet de financement immobilier, UCB Gareau tenu par Madame Gareau a emménagé au 2, rue de Paris.

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 9h à 18h,

le vendredi de 9h à 17h et

le samedi de 9h à 16h.

Tél. : 01 69 86 15 35



①



②



③



④

① Spectacle "Au fil du temps" le 1^{er} juillet.

Les élèves du Cours Autin d'Orsay ont remonté le temps, de la préhistoire à 1998 au travers de tableaux animés. En guise d'intermèdes entre chaque tableau, les élèves jouaient des saynètes avec des devinettes autour des grandes dames de l'histoire.

② Fête sur le thème du conte à l'école maternelle de Maillecourt le 17 juin.

Étaient proposés, une exposition pédagogique réalisée par les enseignants avec les enfants, des animations organisées par les parents d'élèves et le concours du panier garni !

③ Ils étaient nombreux jusque tard dans la soirée, à chanter et danser aux rythmes des chansons du groupe de Claude Jardin et de son orchestre. En première partie de soirée, les enfants avaient participé aux différents stands tenus par des parents et enseignants, et gagné de nombreux lots à la tombola. La fête commune aux **écoles maternelle et élémentaire du Centre** était donc une réussite ce vendredi 23 juin !



⑤



⑥



⑦

gymnase de l'école maternelle de Mondétour lors de la fête de fin d'année le 17 juin.

⑦ Intitulé "Histoire (s) et Langage (s)", le spectacle de la classe de CM2 de l'école élémentaire de Mondétour de Mr Farré a été mené au cours de l'année scolaire avec l'aide de Mme Bertrand Catherine de l'ASO théâtre, avec pour objectifs de montrer aux élèves la diversité et la richesse de la Langue française et de la mettre en scène à partir de textes aussi divers que : Brèves de comptoir, poésie classique et contemporaine ou théâtre pour enfants.

④ Course en sac, pêche à la ligne... de nombreux stands étaient proposés aux enfants à l'occasion de la fête de l'école maternelle du Guichet le 17 juin. Au programme également un spectacle de danse réalisé par les enfants des trois sections et un repas convivial avec tous les parents d'élèves.

⑤ Cette année, un tournoi sportif entre enfants et parents a animé le

⑥ Une journée bien remplie le samedi 1^{er} juillet pour la fête de l'école élémentaire du Guichet entre la kermesse avec ses nombreux stands, le lâché de ballon, le spectacle des enfants et enfin le tirage au sort de la tombola. En prime pour le départ en retraite de Monsieur Fournier, un orchestre de l'ENMDT a joué avec d'anciens élèves de l'école du Guichet !

⑧ Les enfants des Centres de Loisirs Maternels ont pu participer aux différentes fêtes et sorties organisées en fin d'année scolaire et pendant les mois d'été.



⑧



La quarantaine d'élèves de la section GRS de l'ASO a présenté 16 chorégraphies le samedi 24 juin au Dojo du gymnase Marie-Thérèse Eyquem, sous les applaudissements du public nombreux

Les sections Modern Jazz et Claquettes de l'ASO ont présenté, le 25 juin, au grand amphithéâtre de maths de la fac, leur gala annuel en invitant les spectateurs au voyage entre l'Alaska, le Brésil, la Chine...



Week-end réussi pour les Archers d'Orsay.

Comme chaque année, en fin de saison, la section Tir à l'Arc d'Orsay organisait deux jours de concours les 1^{er} et 2 juillet sur le terrain de rugby d'honneur. Le soleil était au rendez-vous ainsi que les archers qui participaient pour la plupart à leur dernière compétition 2006. 42 clubs furent représentés le samedi et 62 le dimanche ; au total ce sont 220 compétiteurs qui se disputèrent les podiums dans une grande convivialité. La réussite de la manifestation fut totale si ce n'est un regret : il ne manquait que la mer et le sable fin... L'an prochain, peut-être ?

En photo, Monsieur Sourzac entouré des deux archers, Rémi Massart et Sébastien Quilghini.



Des résultats 2005/2006 très satisfaisants pour le FCOB (Football Club Orsay-Bures) notamment pour les moins de 13 ans qui montent en Excellence de district au terme d'une saison très disputée et les vétérans qui montent en division supérieure. C'est le fruit d'une volonté au sein du club de développer un esprit d'équipe, de convivialité et de respect. L'engagement des bénévoles qui animent ce club contribue également largement au niveau de formation des jeunes. Redonner toute sa valeur au bénévolat, telle est la devise du club ! D'ailleurs, les 500 licenciés que compte le club sont encadrés par 30 éducateurs sportifs bénévoles dont 15 diplômés FFF (Fédération Française de Football) et 40 dirigeants bénévoles.

Des ambitions et des projets, le club n'en manque pas. Il va obtenir par exemple le label qualité de la Fédération Française de Football pour son école de football (jeunes de 6 à 12 ans) à partir de la saison 2006/2007. Bravo !

Une fin de saison en beauté.

Pour terminer la saison sportive 2005-2006, la section natation du CAO a organisé et accueilli à la piscine municipale d'Orsay le Meeting Régional de Classement, équivalent des Championnats d'Ile de France de natation catégories Benjamins Minimes, les 24 et 25 juin derniers. Cet événement a remporté une fois de plus un vif succès.

En effet, plus de 900 nageurs, âgés de 13 à 16 ans, et près de 500 spectateurs, ont pu apprécier les installations du Stade nautique orcéen. Malgré une météo quelque peu capricieuse, l'ensemble des participants a été séduit par la qualité de l'équipement et par l'accueil qui lui a été réservé.

Pour cette fin de saison, les résultats de nos nageurs ont été à l'image de ce succès. Gavin Murray a participé aux Championnats de France Juniors avec brio début juin. Accompagné de Caroline Mareschi, ils se sont tous deux qualifiés à la Finale de la Coupe de France les 17 et 18 juin derniers et se sont fort bien illustrés en accédant aux Finales de leur spécialités respectives, compétition qui comptait parmi les concurrents la non moins célèbre Laure Manaudou. Dans une autre discipline, Lucie Bouchard a terminé 4^{ème} du 25 Kms des Championnats de France de Natation en Eau Libre.





Après les compétitions de la finale départementale des Poussin(e)s le 24 juin à Palaiseau, les jeunes de la **section athlétisme du CAO** sont heureux de montrer les médailles gagnées.



Le samedi 24 juin, le **CAO Gymnastique aux Agrès** a clôturé sa saison par sa traditionnelle "Fête de la gym". Petits et grands, débutants et confirmés ont emmené avec enthousiasme les spectateurs dans l'univers des contes et légendes. Les numéros présentés ont été conçus et réalisés par les gymnastes, les trampolinistes et les entraîneurs investissant ainsi tous leurs acquis gymniques et artistiques pendant l'année. Des récompenses ont été remises aux équipes et aux individuels ayant participé aux finales de leur championnat.

Comme chaque année, **l'A.A.P.M. (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique)** a organisé une initiation de pêche à la carpe pour les élèves dans le lac du Mail les 24 et 25 juin. Les enfants au nombre de 6 sont accompagnés par un adulte, les membres du bureau assurant la logistique. Le but de cette initiation est d'enseigner aux enfants les règles de la pêche de loisir afin de respecter leur environnement, de comprendre la vie aquatique, et de pratiquer une pêche "sans tuer", les poissons étant remis à l'eau après photo. Une coupe est ensuite remise à chacun des participants, en fonction de leur pêche !



Sur photo de gauche, Aurélien Belache, Anthony Stephen, Arthur Pons, Nicolas Chouteau, Florian Ung, Guillaume Lavieville, M. Jean Montel.



Le tournoi de la section **Tennis de Table "Challenge A. Scheller"** s'est déroulé cette année au gymnase M.T. Eyquem le samedi 17 juin. Ce tournoi, gratuit et ouvert à tous, a connu un vif succès avec 45 participants, du loisir à la compétition, dans une ambiance décontractée. Trois catégories ont pu se mesurer, jeunes, loisir et toutes catégories, chaque participant étant assuré de disputer au moins 4 matchs dont 2 contre des joueurs confirmés. Les vainqueurs sont M. Bruno Atali en Loisirs, M. Michael Brunet en Jeunes et M. Fabrice Trameau en toutes catégories. Un repas sympathique a clôturé la saison. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine...



Comme c'est la tradition, depuis plus de 25 ans, cette saison encore, les cyclistes ont animé les rues d'Orsay, lors des deux courses interrégionales organisées par l'**Avenir Cycliste d'Orsay**, le samedi 20 mai à Mondétour pour le "Prix de la Fête des Fleurs" le jeudi 22 juin pour la semi - nocturne "Prix de la Ville d'Orsay". Succès populaire et sportif pour ces deux épreuves, avec plus de vingt clubs engagés dans chaque course. Fait assez rare, c'est le même coureur qui a remporté ces deux courses ! Courses exceptionnelles, avec un vainqueur exceptionnel, Gérard Aviegne du Team Bonnat, ancien crack national, ex-champion du Monde des masters, à la moyenne de 42 km/heure. L'espoir orcéen, Olivier Raguideau, après avoir animé la course, se classe 1^{er} régional.





Les travaux réalisés par les **ateliers d'encadrement, de cartonnage, de dessin et de peinture de l'ASO** étaient exposés du 20 au 29 juin à la Bouvèche pour le plaisir des yeux des nombreux visiteurs.

Les différents enfants et adolescents de la **section théâtre de l'ASO** ont représenté du 7 juin au 1^{er} juillet des saynètes, fruits de leur travail tout au long de l'année.

Par un temps exceptionnellement beau ce 1^{er} juillet, la **fête des 20 ans de l'ARPO (Association de Randonnée et de Plein air d'Orsay)** s'est clôturée à la Bouvèche par le partage d'une paella accompagné d'une soirée dansante. Rien ne manquait au rendez-vous de la journée : convivialité, sport (randonnée, descente de l'Yvette en kayak et animations diverses (jeux collectifs, concours de chapeaux en feuillage...)).



Une grande sortie au **Futuroscope** a été organisée par le service Jeunesse pour clôturer l'année en beauté. De voyages virtuels en sensations fortes, la journée a été riche en émotions ou en découvertes.

Le 17 juin, à l'occasion des 20 ans du **Chœur du Campus d'Orsay**, les choristes du **Chœur de Kempen** sont venus joindre leurs voix à celles d'Orsay. Au programme, différents concerts et bien sûr, pour les choristes de Kempen, la visite de Paris accompagnée du comité de Jumelage et de l'office de tourisme d'Orsay.





Ont gagné le 1^{er} prix

- en catégorie "jardin visible de la rue" : Mr Manuel Lopes
- en catégorie "balcons, terrasses, fenêtres fleuris" : Mme Brigitte Jouve
- en catégorie "commerces et entreprises fleuris" : L'atelier d'Orsay
- en catégorie "décor floral sur et ou en limite de voie publique" : Mme Sandrine Payou
- en catégorie "immeubles fleuris" : Mmes Patricia Malarde, Nicole Esquirol, Daveu, Mention, Raillot
- en catégorie "rue fleurie" : les résidents de la rue Pierre et Marie Curie.



C'est dans une ambiance conviviale que s'est tenue la 10^{ème} édition de la Journée des associations, dimanche 10 septembre, à laquelle sont venues près de 4000 personnes. À cette occasion les lauréats du concours communal des villes et villages fleuris ont reçu leur 1^{er} prix (visite des jardins de Giverny pour les 1^{er} prix et bons d'achat chez Truffaut pour les 2^{ème} et 3^{ème} prix), tandis que chacun des participants se voyait remettre une fleur offerte par Truffaut. La ville d'Orsay avait ouvert cette année la nouvelle catégorie de "la rue fleurie".

L'ensemble du concours a été sponsorisé par les Etablissements Evrard, la société Lachaux Paysages Conseil, la Société Nouvelle Marcel Vilette et Truffaut.



Les samedi et dimanche 16 et 17 septembre, les orcéens ont pu découvrir leur patrimoine Gallo romain à l'occasion des 23^{ème} Journées européennes du Patrimoine. Entre autres événements, se tenaient à la Mairie, une exposition (toujours en cours) des vestiges de la villa de la Mare Champrier du Plateau de Moulon (Orsay-Gif), une exposition "Les villae gallo-romaines en Essonne : des centres de grands domaines ruraux", réalisée par le Conseil Général de l'Essonne et une conférence "Le domaine gallo-romain de Moulon du I^{er} au III^{ème} siècle après JC" sur les fouilles menées de 1994 à 1998.



Mme Jeanne Mehat,
le 5 avril



Mme Catherina Pilot, le 2 août



Mme Albertine Sterling le 11 juillet

100 ans, ça se fête !

Nous souhaitons donc un Joyeux Anniversaire à nos trois orcéennes, nées en 1906.



Différentes personnalités chinoises, hauts fonctionnaires, entrepreneurs ou industriels, en délégation en Europe, sont périodiquement reçues par la Mairie d'Orsay (sur la photo, Monsieur Briand Conseiller délégué à l'urbanisme, aux affaires économiques et au commerce et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération) pour une prise de contact et un échange sur le mode de fonctionnement des collectivités territoriales et en l'occurrence de la Commune et de la CAPS.



A Brunoy le 24 juin, 2 enfants Orcéens (Ludovic Ducrotoy de l'école du Centre et James Alexia de Mondétour) sur 172 enfants au total, ont participé à vélo, à la finale départementale de conduite, dans le cadre des actions de prévention routière organisées par l'association **Prévention routière**, les écoles et collectivités de l'Essonne. Ces élèves de CM2 avaient déjà remporté au sein de leur établissement les meilleures places lors des journées de prévention routière.



Le 27 juin, **inauguration de l'Observatoire du Moulon** par l'association astronomique de la Vallée (environ 60 adhérents). Sa coupole a été équipée d'une nouvelle monture de télescope, installée dans la coupole de l'observatoire. Cet équipement a pu être acquis grâce à l'attribution d'une subvention exceptionnelle par la Mairie d'Orsay. Des observations publiques auront lieu tous les 4èmes mardis soirs du mois ; si le ciel est dégagé !
Association Astronomique de la Vallée
Tél. : 01 69 85 08 12.



Prise d'armes pour l'arrivée du Capitaine Thierry Vignes, au commandement de la Compagnie de gendarmerie de Palaiseau, le vendredi 1^{er} septembre à la caserne de gendarmerie de Palaiseau. Agé de 35 ans, il a désormais plus de 200 hommes sous ses ordres.

Concours Mozart : sa vie, son œuvre.

Bravo aux gagnants, enfants et adultes, du concours Mozart organisé par la bibliothèque du Centre, qui se sont vus remettre livres ou CD sur le compositeur, ce mercredi 21 juin, jour de la Fête de la musique, par Madame Marie Lauriat, maire-adjoint chargée de la Culture.



Concours annuel et amical de pétanque organisé par la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) au Parc East-Cambridgeshire, samedi 23 septembre.



2^{ème} édition à Orsay de la rando-rollers, "Les Virades de l'espoir", organisée par l'association nationale "Vaincre la mucoviscidose", qui a ainsi pu collecter des fonds au travers des dons effectués par les participants.



"Le spectacle à remonter le temps", un spectacle itinérant spécialement conçu pour le site de la Bouvêche par l'école d'acteurs Ange Magnétic Théâtre, le samedi 23 septembre.



Le 16 septembre, ils étaient nombreux, petits et grands à venir essayer les multiples activités sportives proposées à l'occasion de la **Fête du Sport**.

La bibliothèque de la maison médicalisée de la Martinière à Saclay recherche 1 ou 2 bénévoles pour assurer des permanences avec une équipe de 4 bibliothécaires.
Contact Bernadette Lafforgue au 01 30 52 92 30

L'hôpital Paul Guiraud à Villejuif recrute des familles d'accueil pour héberger et prendre en charge des adultes souffrant de troubles psychiques, avec un suivi assuré par des équipes soignantes. Depuis 1989, l'hôpital développe des accueils familiaux thérapeutiques qui permettent à des malades souffrant de troubles psychiques de se resocialiser dans le cadre d'une vie familiale. Le but recherché est de leur proposer une plus grande autonomie de vie et un début de réinsertion sociale.

Rémunération : 1600 Euros

47 jours de congés par an

Formation continue et groupe de supervision

Madame Virideau Tél. : 01 42 11 70 11

Association pour le développement des Soins Palliatifs en Essonne

L'Association pour le développement des Soins Palliatifs en Essonne (l'ASP-91) recherche des bénévoles pour ses équipes d'accompagnants. L'ASP-91 encadre actuellement 6 équipes qui interviennent en liaison avec les équipes soignantes de 4 Unités hospitalières de Soins Palliatifs à Bligny, Champcueil, Draveil et Viry-Châtillon, ainsi qu'au près du centre de gérontologie de la Martinière à Saclay.

Depuis 2005, une équipe intervient au domicile de personnes prises en charge par le réseau SPES (Soins Palliatifs Essonne Sud).

Courant 2006 ce sera également le cas avec le réseau NEPALE (Nord

Essonne Palliatif Ensemble).

C'est pour développer ces 2 équipes mais aussi pour conforter les autres que cette association cherche à recruter des bénévoles d'accompagnement habitant en tous lieux de l'Essonne.

Le recrutement se fait sur la qualité d'écoute et la capacité à travailler en équipe. Aucune connaissance particulière n'est requise.

Pour devenir accompagnant bénévole, prenez contact avec l'ASP-91.

ASP-91, 9 rue de Berry, 91 160

Longjumeau

Tél. : 01 69 09 31 55

Asp-91@wanadoo.fr

www.asp-91.org

Sophie Poulet, orthophoniste, est installée à Orsay depuis septembre.
35, rue Charles de Gaulle . Tél. : 01 64 46 29 16

A noter, changement d'infirmières à domicile !

Depuis la rentrée, madame Jonvel et monsieur Camelinat remplacent madame Vialet, infirmière à domicile sur le quartier de Mondétour, en raison de son départ à la retraite.

Jean-François Camelinat

22, avenue de Montjay - Tél. : 06 77 39 98 42

Florence Jonvel

22, avenue Montjay - Tél. : 06 32 61 24 19

Vous recherchez des idées de sorties en pleine nature ?

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, situé non loin de la commune d'Orsay propose des activités de loisirs (découvertes nature, patrimoine, terroir...) mais aussi des temps d'information et de sensibilisation aux pratiques respectueuses de l'environnement.

Dans cette optique, de nombreux événements sont organisés. A titre d'exemple ; les journées des Métiers d'Art du 20 au 22 octobre, un forum sur l'éco-habitat du 10 au 12 novembre et des parcours d'ateliers d'artistes les 4, 5, 11 et 12 novembre...

Pour plus d'informations, contacter :

Château de la Madeleine

Chemin Jean racine

78472 Chevreuse Cedex

Tél. : 01 30 52 09 09

www.parc-naturel-chevreuse.fr



COMMENT REGARDER TÉLÉLESSONNE ?

* Sur TPS et Canalsatellite

Sur le satellite, Télésonne est diffusée via la chaîne Téléf, groupement de chaînes franciliennes, créée à l'origine pour mettre en commun des moyens de production et de diffusion.

Sur canalsatellite, canal 143.

Sur TPS, canal 92.

Télésonne est disponible sur les bouquets de base.

* Sur Hot Bird et Astra

(sans abonnement à un opérateur)

Si vous disposez d'un décodeur, mais que vous n'êtes abonnés à aucun opérateur, vous pouvez également capter Télésonne :

• **Astra 1 E**

19,2° Est 11 508.50 MHZ

• **Eutelsat Hot Bird 3**

13° Est 12 245 MHZ

* Sur la TV ADSL

Free-Box sur la chaîne 155

Ma Ligne TV (France Telecom) : CanalsatDSL, TPSL

* Sur le câble

Télésonne sera prochainement diffusée sur UPC

(La chaîne sera prochainement diffusée via la TNT)



Les chiens dangereux

Certaines races de chiens, susceptibles d'être agressifs, font l'objet d'une réglementation spécifique.

Les chiens dangereux sont classés en deux catégories comme le stipule l'Arrêté ministériel du 27 Avril 1999 pris pour l'application de l'article 211-1 du code rural :

① **La première catégorie** regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document. Elle comporte les Pitbulls, les Boerbuils et les chiens d'apparence Tosa-Inu.

Obligations légales - Réglementation

- Le chien doit être promené muselé et en laisse dans les lieux publics.
- Mâle ou femelle, il doit être stérilisé.
- Il doit être déclaré en mairie.
- Il doit être vacciné contre la rage.
- Le propriétaire doit souscrire une assurance responsabilité civile.

② **La seconde catégorie** regroupe les chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au Livre des Origines Françaises (LOF), le Staffordshire Bull Terrier, l'American Staffordshire Terrier, le Rottweiler et le Tosa-inu. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien. Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

Réglementation

- Le chien doit être promené muselé et en laisse dans les lieux publics.
- Il doit être déclaré en mairie.
- Il doit être vacciné contre la rage.
- Le propriétaire doit souscrire une assurance responsabilité civile.

Les chiens à Orsay
 Dans les rues, les chiens doivent être tenus en laisse
 Le Parc Eastcambridgeshire est formellement interdit aux chiens (hygiène des jeux d'enfants)

Nouvelle formule pour les cartes de stationnement

La carte ville

Elle permet d'obtenir un ticket de stationnement gratuit de 45 minutes indivisibles maximum par jour, sur toutes les zones (contre 30 minutes auparavant). Cette gratuité est



décomptée en cas de stationnement supérieur à 45 minutes. Cette carte peut également être rechargée jusqu'à 15 euros dans les horodateurs. Il est délivré une seule carte par véhicule.

La carte résident

Elle est réservée aux Orcéens domiciliés dans le périmètre de la zone orange. Elle peut être délivrée et renouvelée chaque année uniquement à la Police Municipale sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. Sur cette carte sont précisés le numéro d'immatriculation du véhicule et le nom de la rue dans laquelle le véhicule peut être stationné gratuitement. La carte doit être apposée sur le pare-brise avant du véhicule. Le nombre de cartes-résidents par foyer n'est plus limité. La mairie ne délivre qu'une carte par véhicule.



Rues en zone orange

- rue de Lattre de Tassigny
- rue de Launay
- rue du Mail
- rue Georges Clémenceau
- rue Elisa Desjobert
- rue de l'Yvette
- rue Louis Scocard
- rue de Chartres
- rue des Hucheries
- rue Charles de Gaulle
- rue Vaubien
- rue de Lozère
- rue de la Colline
- rue Racine
- rue du Pont de Pierre
- rue de Versailles
- Allée des Planches

Les cartes et les dépliants relatifs au stationnement sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Tél. : 01 60 92 80 00 - mél : info@mairie-orsay.fr

conseil municipal *extraits*

Séance du 3 juillet 2006

• Hommage à Monsieur Ralite, ancien Conseiller municipal décédé le 12 juin 2006.

→ **Intercommunalité**

• Monsieur Aumette est élu délégué du Conseil municipal au sein de la Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'usine d'incinération d'ordures ménagères (CLIS).

→ **Finances**

• Adoption du Compte Administratif (Budget Commune et budget assainissement).

→ **Services Techniques**

• Fixation des tarifs de redevances de stationnement sur la voirie publique.

→ **Marchés Publics**

• Autorisation donnée au Maire de signer l'acte d'engagement relatif aux travaux de réaménagement du Lac du Mail, de ses abords et d'une partie de la rue de l'Yvette avec la société Eiffage.

→ **Urbanisme**

• Avis défavorable de la Commune sur la modification du plan local d'urbanisme des Ulis.

• Bilan annuel de la politique foncière et immobilière de la Commune pour 2005.

• Cession au Conseil général de deux parcelles cadastrées BC n°293 et 318 rue Alexander Fleming.

→ **Scolaire**

• Création d'une indemnité de surveillance pour les enseignants accompagnant les élèves en classes de découverte.

→ **Culture**

• Demande de subventions pour la remise en état des fauteuils du cinéma Jacques Tati.

→ **Intercommunalité**

• Syndicat Intercommunal pour l'Équipement des Communes de la Vallée de l'Yvette et de la Bièvre : engagement de reprise de l'actif et du passif

• CAPS : Désignation d'un représentant du Conseil municipal au conseil d'établissement de l'École Nationale de Musique et de Danse de la vallée de Chevreuse

• CAPS : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées - compétence équipements culturels d'intérêt communautaire

• CAPS : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées - compétence politique de la ville

• CAPS : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées - compétence équilibre social de l'habitat

→ **Finances**

• Garantie d'emprunt accordée à la société ANTIN RESIDENCE en vue de l'acquisition et de la réhabilitation de logements étudiants

• Vote des subventions aux associations - exercice 2006 - affectation

• Décision modificative n°1 - Ville

• Ajustement de l'état des immobilisations : véhicules

• Tarifs de location de la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville

• Marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux (précisions budgétaires)

→ **Personnel**

• Mise à jour du tableau des effectifs

→ **Services Techniques**

• Mise en place des périmètres de protection des ouvrages de production d'eau desservant la Commune d'Orsay

→ **Urbanisme**

• Droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds commerciaux et les baux commerciaux

• Approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols

• Avis de la Commune d'Orsay sur le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Gif-sur-Yvette

→ **Scolaire**

• Frais de scolarité applicables aux communes dont les enfants bénéficient d'une dérogation pour fréquenter les écoles publiques d'Orsay

• Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles privées Sainte-Suzanne et Cours Secondaire d'Orsay

• Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association situées hors commune

→ **Petite Enfance**

• Demandes de subventions d'investissement Centre multi-accueil «Le Petit Prince» et Halte-garderie «La Boîte à Coucou» auprès du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de l'Essonne

→ **Sport**

• Tarification spécifique de la piscine municipale aux membres de l'amicale du personnel de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS)

• Demandes de subventions auprès de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), du Département de l'Essonne et de la Région Ile-de-France pour l'organisation du premier duathlon à Orsay dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale

→ **Culture**

• Aménagement des abords de la gare du Guichet - Création du square Pierre-Gilles de Gennes

→ **Motion**

• Politique départementale d'aide aux communes

Séance du
25 septembre 2006*ordre du jour*

• Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2006.

• Décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

• Autorisation donnée au Maire de signer un avenant n°1 à la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale située à la mairie annexe de Mondétour

→ **Rapports annuels 2005**

• Rapport d'exploitation 2005 - Les Fils de Madame Géraud - Marchés d'approvisionnement (Centre - Mondétour)

• Rapport annuel 2005 - Vinci Park - Parc Dubreuil et Ilot des Cours

• Rapport annuel 2005 - Lyonnaise des Eaux

• Rapport annuel 2005 - Syndicat Intercommunal du Cimetière de l'Orme à Moineaux des Ulis (SICOMU)

• Rapport annuel 2005 - Syndicat Intercommunal pour l'enfance inadaptée

NAISSANCES

Lucie Briand le 29 juin / **Clara Fau** le 2 juillet / **Sofiane Hebbar** le 2 juillet / **Célian Vrillaud-Frizziero** le 7 juillet / **Clara Michaudel** le 9 juillet / **Urias Quinten** le 10 juillet / **Olivia Hutchinson** le 13 juillet / **Clara Zbeidy** le 14 juillet / **Lilou Bruyère** le 15 juillet / **Tristan Blanpain le Bœuf de Saint-Mars** le 17 juillet / **Lou Stella** le 22 juillet / **Fabio Fernandes** le 23 juillet / **Lyna Koudaya** le 27 juillet / **Louise Ourly** le 27 juillet / **Anaëlle Brun** le 31 juillet / **Thomas Hennin** le 1^{er} août / **Achille Beaucourt** le 3 août / **Raphaël Jacquemier** le 5 août / **Yaëlle Rotoni-Mongé** le 05 août / **Raphaël Falletto** le 6 août / **Nathan Buisine** le 7 août / **Amand Kyndt** le 8 août / **Béryl Lapendry** le 12 août / **Morgane Dubois** le 15 août / **Déborah Huang** le 17 août / **Athéna Stammering** le 28 août / **Esther Moutembe** le 28 août / **Amandine Josserand** le 28 août / **Faustine Peral** le 5 septembre / **Yann Maros** le 8 septembre / **Olivier Jaoui** le 9 septembre / **Manon Chevreux** le 10 septembre / **Guillaume Ros-Etienne** le 15 septembre / **Yohann Piot** le 21 septembre.

MARIAGES

Nuig Jia et Lihua Mao le 1^{er} juillet / **Olando Lolonga et Ntumba Lufuluabo** le 7 juillet / **Mathieu Le Brun et Aurore Bergé** le 8 juillet / **Arnoud Choubard et Séverine Baars** le 15 juillet / **Gary Pearce et Bahia Mana** le 15 juillet / **Kadiatou Kanté et Mathieu Roger** le 21 juillet / **Franck Del Boccio et Martine Guiboret** le 22 juillet / **Damien Landois et Delphine Bourdeau** le 5 août / **Joaquim Maria et Céline Cappelie** le 2 septembre / **Fabien Cueille et Marie Meuleman** le 9 septembre.

DÉCÈS

Georgette Levet le 23 juin / **Martine Poirier** le 24 juin / **Simonne David** le 25 juin / **Johanna Jansen** le 30 juin / **Gilberte Cam** le 5 juillet / **Liliane Gaulier** le 6 juillet / **René Lainé** le 7 juillet / **Béatrice Joanny** le 13 juillet / **Alain Garrigou** le 16 juillet / **Marie Ducasse** le 18 juillet / **René Thuillier** le 26 juillet / **Violette Pau** le 4 août / **Simone Pari** le 8 août / **Josette Herfurth** le 19 août / **Antoinette Di Mascio** le 22 août / **Cindy De Ascensão** le 25 août / **Michelle Guénard** le 26 août / **Jean-Patrick Lafaille** le 3 septembre / **Simone Doucet** le 6 septembre.

→ PERMIS DE DÉMOLIR

Mme Dumestriscu et M. Choi, 33 rue de la Corniche, démolition partielle, accordé le 07/04/2006.

→ DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

M. Genty Dominique, 27 avenue des Bleuets, réalisation d'un ravalement, accordé le 03/04/2006 **M. Revaud Philippe**, 24 ter rue Charles de Gaulle, pose d'un portail, accordé le 03/04/2006 **M. Jaussaud Pierre-Olivier**, 9 ter rue Boursier, réalisation d'un ravalement, accordé le 04/04/2006 **M. Twitchell Guy**, 34 avenue du Maréchal Joffre, fermeture d'un escalier, accordé le 04/04/2006 **Mme Gady-Labarthe Noëlle**, 9 rue des Hucheries, remplacement de fenêtres, accordé le 05/04/2006 **Mme Humbert Francine**, 9 avenue de Lattre de Tassigny, édification d'une clôture, accordé le 21/04/2006 **M. Gouyon Alain**, 20 rue Florian, édification d'une clôture, accordé le 21/04/2006 **M. Pin Serge**, 16 rue André Maginot, modification aspect extérieur, accordé le 25/04/2006 **2006 M. et Mme Pageau Frédéric et Sophie**, 43 avenue de l'Espérance, remplacement de fenêtres, accordé le 25/04/2006 **M. et Mme Rollet Jean-Christophe**, 1 bis rue Corneille, ravalement et réfection de toiture, accordé le 25/04/2006 **M. et Mme Daga Philippe**, 10 avenue de l'Espérance, édification d'une piscine, accordé le 25/04/2006 **M. Geerzman Pascal**, 22 rue de Châteaufort, agrandissement d'un garage, accordé le 25/04/2006 **M. Verstraete**, 24 rue du Val d'Orsay, édification d'une véranda, refusé le 26/04/2006 **M. Metral-Boffod Olivier**, 10 bis rue du Parc, édification d'une clôture, accordé le 11/05/2006 **Egim**, 8 et 8 bis rue de Chartres, pose de panneaux solaires, accordé le 11/05/2006 **M. Garnier Pierre**, 33 avenue d'Orsay, pose de panneaux solaires, accordé le 11/05/2006 **Université Paris Sud**, 15 rue Georges Clémenceau, réaménagement des pièces bât 350, accordé le 14/05/2006 **M. et Mme Baumont-Lelache-Destombes**, 4 avenue de Villezières, pose d'un portail, accordé le 22/05/2006 **M. et Mme Tira Zyed**, 123 rue Aristide Briand, édification d'une clôture, accordé le 22/05/2006 **M. et Mme Tira Zyed**, 123 rue Aristide Briand, changement de fenêtres, accordé le 22/05/2006 **M. Bourgeat Bernard**, 60 rue de Paris, réalisation d'un ravalement, accordé le 22/05/2006 **Mme Bourgeon Corinne**, 37 rue du Parc, édification d'une clôture, accordé le 22/05/2006 **M. Velghe Michel**, 19 bis rue de Launay, construction d'une piscine, accordé le 22/05/2006 **M. et Mme Ladousse Henri**, 86 boulevard de Mondétour, édification d'une véranda, accordé le 22/05/2006 **M. Rosmorduc Yves**, 5 avenue du Grand Mesnil, réfection de toiture, accordé le 29/05/2006 **Melle Granier Sophie**, 11 rue du Verger, édification d'une clôture, accordé le 30/05/2006 **M. Philippot Maurice**, 48 avenue des Bleuets, remplacement des fenêtres, accordé le 06/06/2006 **M. Rivière Jean-Jacques**, 58 boulevard de Mondétour, modification des ouvertures, accordé le 06/06/2006 **M. et Mme Pierre Laurent**, 5 avenue du Panorama, remplacement de fenêtre, accordé le

07/06/2006 **M. et Mme Janet Philippe**, 231 rue Bossuet, édification d'une clôture, accordé le 08/06/2006 **M. Rogier Marcelo**, 35 bis rue des Trois Fermes, construction d'une piscine, accordé le 09/06/2006 **M. et Mme Patry Bernard**, 19 rue de Verdun, modification de la façade, accordé le 12/06/2006 **M. Budin**, 3 rue La Prairie des Iles, extension d'un pavillon, refusé le 13/06/2006 **M. et Mme Da Mota Luis Manuel**, 82 boulevard de Mondétour, édification d'une clôture, accordé le 14/06/2006 **M. et Mme Bichon Fabien**, 10 allée Clément Marot, édification d'un abri de jardin, accordé le 14/06/2006 **M. Harkiolakis Jean**, 55 rue de Paris, modification de la façade, accordé le 19/06/2006 **Mme Lam**, 17 avenue du Maréchal Joffre, modification aspect extérieur, accordé le 26/06/2006 **M. et Mme Mota Dos Santos Armindo**, 16 impasse René Paillole, changement de fenêtres, accordé le 26/06/2006 **M. et Mme Mota Dos Santos Armindo**, 18 impasse René Paillole, changement de fenêtres, accordé le 26/06/2006 **M. et Mme Vallois Thierry**, 17 avenue de Lattre de Tassigny, édification d'un abri de jardin, accordé le 28/06/2006 **SARL Kiroulos "La Giostra" Mr Guiguigis Helmi**, 63 rue de Paris, modification aspect extérieur, accordé le 30/06/2006.

→ PERMIS DE CONSTRUIRE

Commune d'Orsay, Le Maire, Mme Aubry, 7 bis avenue Saint Laurent, construction d'une Ecole de musique accordé le 03/04/2006 **Mme Dumestriscu et M. Choi**, 33 rue de la Corniche, extension d'un pavillon, accordé le 12/04/2006 **M. Antoine et Mlle Drouet**, 7 rue du Général Duchesne, édifier une véranda accordé le 21/04/2006 **Université Paris Sud**, 15 rue Georges Clémenceau, agrandissement du Centre de Protonthérapie, accordé le 11/05/2006 **M. Gayet et Mlle Da Silva**, 81 avenue des Pinsons, construction d'un pavillon, accordé le 19/05/2006 **M. Toffano**, 159 boulevard de Mondétour, aménagement de combles, accordé le 26/05/2006 **SCI Cityparc**, 8 ter boulevard Dubreuil, construction de bureaux, accordé le 08/06/2006 **Mme Arnaud et M. Malaure**, 28 rue Léon Croc, extension d'un pavillon, accordé le 09/06/2006 **M. et Mme Dupont**, 16 avenue des Fauvettes, extension d'un pavillon, accordé le 12/06/2006 **M. Gaboriau**, 61 rue François Leroux, extension d'un pavillon, accordé le 12/06/2006 **M. Mathey**, 7 bis avenue du Grand Mesnil, extension d'un pavillon, refusé le 12/06/2006 **M. Camus**, 27 rue Aristide Briand, changement de destination des locaux, accordé le 13/06/2006 **M. Vanlathem**, 25 route de Monthéry, construction d'un pavillon, accordé le 22/06/2006 **M. Perre** 127 boulevard de Mondétour, extension d'un pavillon accordé le 28/06/2006 **M. et Mme Cherif**, 8 rue André Chénier, extension d'un pavillon, accordé le 28/06/2006 **M. et Mme Charmasson**, 60 rue de Lozère, édifier un pavillon, accordé le 28/06/2006 **M. et Mme Auget**, 28 boulevard de la Terrasse, extension d'un pavillon, refusé le 29/06/2006.

numéros de téléphone utiles

Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01 60 92 80 00
Mél de la Mairie	info@mairie-orsay.fr
Le Maire en direct (appel gratuit)	0 800 091 400
Mairie Annexe de Mondétour	01 69 28 87 45
Préfecture d'Evry	01 69 91 91 91
Sous-préfecture de Palaiseau	01 69 31 96 96
Perception	01 64 86 18 40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01 69 31 82 00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01 69 31 83 00
Caisse d'Allocations Familiales	01 69 26 85 12
Sécurité Sociale	0 820 904 125
La Poste d'Orsay	01 64 86 15 90
RATP (3615 RATP)	0 836 687 714
EDF /GDF	0 810 764 993
SIOM - Nouvelles coordonnées	01 64 53 30 00
N° Vert Collecte Sélective	0 800 100 616
SIAHVV	01 69 31 72 10
Office de Tourisme	01 69 28 59 72
Conseil Régional d'Ile-de-France	01 53 85 53 85
Conseil Général de l'Essonne	01 60 91 91 91
CAPS	01 69 35 60 60

Urgences

Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01 64 86 17 17
Médecin de garde	01 69 07 47 18
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Samu	15
Urgences Mains	01 69 10 30 30
Pompiers	18
Police Nationale	17
Commissariat des Ulis	01 64 86 17 17
Bureau de Police d'Orsay	01 64 86 11 66
Police Municipale	01 64 46 00 00
Gendarmerie	01 60 19 32 32

Social

SOS Amitié	0 820 066 066
SOS Suicide	01 40 50 34 34
Violence conjugale femme info service*	01 40 33 80 60 ou 17
SOS Enfance maltraitée	0 800 054 141
Sida Info Service	0 800 840 800
Drogue Info Service	113
Aide à domicile	01 69 07 23 62
Allo Service Public	39 39

* remplace le numéro de SOS Femmes battues

Crèches

Crèche collective du Parc	01 60 92 80 10
Crèche collective La Farandole	01 69 07 74 24
Crèche familiale	01 64 46 70 39
Centre de la Petite Enfance de Mondétour « Petit Prince »	01 60 92 39 60
Halte-garderie « Boîte à Coucou »	01 60 92 80 15
Crèche parentale Trot'menu	01 69 28 38 32

Centres de loisirs

Quartier du Centre	01 64 46 29 01
Quartier de Mondétour	01 69 28 83 06
Quartier de Maillecourt	01 60 10 43 58
Quartier du Guichet	01 69 28 82 95
CESFO (secrétariat)	01 69 15 55 33
	ou 01 69 15 65 96

Établissements d'enseignement

École Maternelle du Centre	01 69 28 64 23
École Maternelle du Guichet	01 69 28 57 97
École Maternelle de Maillecourt	01 60 10 06 29
École Maternelle de Mondétour	01 69 07 30 88
École Primaire du Centre	01 69 28 57 99
École Primaire du Guichet	01 60 10 45 61
École Primaire de Mondétour	01 69 07 25 38
Collège Alexander Fleming	01 69 28 68 80
Collège Alain-Fournier	01 69 31 24 00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01 69 07 27 77
Lycée Blaise Pascal	01 64 86 16 00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01 69 28 42 51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01 69 28 43 72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01 69 15 67 50
Ecole Nationale de Musique et de Danse	01 69 28 72 07

Bibliothèques/Discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01 60 92 81 70
Bibliothèque du Guichet	01 64 46 16 39
Bibliothèque de Mondétour	01 64 46 58 06
Discothèque	01 60 92 81 71

Espace Jeunes Multimédia

Service Jeunesse / BIJ	01 60 92 58 85
------------------------	----------------



A vos marques, prêts, courez, le 12 novembre !

Venez relever le défi du 1^{er} Duathlon d'Orsay organisé à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale !

Un circuit de 5 km de course pédestre suivie d'un parcours VTT de 13,250 km à réaliser pour une bonne cause : l'intégralité des sommes perçues lors des inscriptions sera reversée au profit d'une association humanitaire Orcéenne.

Venez nombreux relever le défi !
1 € par adulte. Le Duathlon d'Orsay est ouvert à tous dès 16 ans ; des animations sont prévues pour les enfants !

Renseignements et inscriptions :
01 60 92 80 00
info@mairie-orsay.fr ou inscription à l'aide du bulletin ci-dessous :

Pour vous inscrire, compléter le bulletin ci-dessous et le renvoyer avant le 10 novembre 2006 à :
Mairie d'Orsay - 2, place du Général Leclerc, 91400 Orsay
ou par mél : info@mairie-orsay.fr

Nom Prénom

Sexe M F Année de naissance

Licencié Fédération Athlétisme : oui Non

- Si oui, n° de licence* (produire la photocopie)

- Si non, produire un certificat médical*
(de non contre-indication à la pratique d'un sport, daté de moins d'un an)

Adresse

Ville Code postal

Mél

Tél.

* La production d'une photocopie de la licence en cours de validité ou d'un certificat médical est obligatoire pour participer à la course (art. 8 du règlement ci-contre)

Dimanche 8 octobre

Salon des Antiquités et des curiosités scientifiques

9h30 à 18h - Entrée libre
Parc de la Bouvêche, sous tentes
Tél. : 01 60 92 80 92

Du 9 au 15 octobre

Fête de la science 2006 "Racontez-nous l'eau"

Entrée libre - Tout public
Service culturel 01 60 92 80 36/28
www.mairie-orsay.fr

Samedi 14 et dimanche 15 octobre

Lire en fête

Troc de livres : 10 h - 18 h
1 livre apporté, un livre emporté !
Bibliothèque de Mondétour
Tél. : 01 64 46 58 06

Jeudi 17 octobre

"Journée mondiale du refus de la misère" ATD Quart Monde

Tél. : 06 13 28 76 75

Dimanche 22 octobre

Concert orgue, flûte et voix

17h - Entrée libre
Eglise Saint-Martin/ Saint-Laurent
Tel. : 01 60 92 81 71

Du mercredi 25 octobre au mardi 7 novembre

« Festi'mômes »

Réservations : MJC Jacques Tati
du mardi au vendredi
de 13H30 à 19H00
Tél. : 01 69 28 83 16

Dimanche 12 novembre

1^{er} Duathlon d'Orsay

Ouvert à tous dès 16 ans
Tél. : 01 60 92 80 00

Du 13 au 19 novembre

Semaine de la Solidarité Internationale

Tél. : 01 60 92 58 85



Samedi 18 novembre

« Le Ring D'impro »

Combat interactif d'improvisation théâtrale,
organisé par la MJC.
À partir de 10 ans
La Bouvêche - 20h30
Tel. : 01 69 28 83 16



Vendredi 8 décembre

Nuit du foot en salle au profit du Téléthon

Tél. : 01 60 92 58 85

Samedi 18 décembre

Le temps de Noël

De nombreuses manifestations...
www.mairie-orsay.fr

Du 20 au 23 décembre

Fêtes de Noël

Comme chaque année, des animations
de rue pour les fêtes de Noël.
Tel. : 01 60 92 80 22

Samedi 25 novembre

Concert de l'Orchestre Symphonique du Campus d'Orsay

Sous la direction de Martin Barral
à 20H45
Tél. : 01 46 55 53 33

À partir du 2 janvier 2007

« Voyage en Arménie »

Concours adultes de la Bibliothèque de
Mondétour avec l'ABMO dans le cadre de
l'année de l'Arménie.
Tél. : 01 64 46 58 06